

# L'UTOPIK

Magazine trimestriel - Printemps 2014 - 4€

#3

Travail et mineurs en prison

Barrage sur houilles

Monnaies locales

BD : La séance



**POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE**  
Pédagogies nouvelles, écoles alternatives,  
éducation populaire

Mars 2014

# SOMMAIRE

**04 Partage mécanique**

**06 Dossier éducation**

« L'école est au service du capitalisme » p.8

Les pédagogies alternatives cherchent leur place p.10

Lycée en autogestion p.12

À Vitruve, l'apprentissage collectif p.16

L'école de la bienveillance p.18

Faire l'école à la maison p.19

Panser l'éducation populaire p.20

Rendez-vous manqués avec l'éducation populaire p.22

**24 Sauver les bouilles**

**27 Portfolio : Vie et expulsion à la ZAD du Testet**

**30 Les monnaies locales revisitent l'économie**

**34 Carnet de voyage : sur les routes d'Israël et de Palestine**

**Des oliviers contre le mur**

**Dossier prison 38**

**p.38 Une nouvelle loi pénale en préparation**

**p.39 Les travailleurs de l'ombre**

**p.41 Les mineurs en prison**

**Comté : un succès au détriment de l'environnement 42**

**Retour sur Lutopik #2 45**

**Journal parodique « Le Torche-Cul » 46**

**Fiction : L'horloge et la graine 48**

**BD : La séance 50**

# CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

**L**e voilà enfin, ce numéro trois. Avec un peu de retard, il arrive avec le printemps !

Pour ce numéro, nous avons choisi de retourner à l'école. Mais pas l'école traditionnelle, celle où nous avons passé de longues années assis sur une chaise, souvent à nous ennuyer, à développer le sens de la compétition, à perdre nos passions d'enfants. Nous nous sommes rendus dans des établissements plus attrayants. Ces écoles dans lesquelles l'enfant ou l'adolescent est respecté comme individu autant que comme élève, où il est encouragé à développer ses talents y compris s'ils ne correspondent pas au programme scolaire, où la bienveillance remplace l'autoritarisme, et où l'on apprend à débattre pour vivre ensemble.

Dans ces établissements qui mettent en œuvre l'autogestion, s'ouvrent sur l'extérieur et accordent une large place aux travaux manuels et artistiques, nous avons rencontré des élèves heureux de venir à l'école et des enseignants épanouis dans leur travail. Si ce dossier dépeint sombrement la situation actuelle du système scolaire, il montre surtout que des solutions existent pour surmonter la crise que traverse l'école.

Lutopik est un magazine itinérant. Ces derniers mois, lorsque nous n'étions pas en classe, nous étions sur la route. Le bitume nous a conduit notamment jusqu'à la ZAD du Testet, un petit coin du Tarn où des militants, de

plus en plus nombreux, résistent à la construction d'un barrage qui menace d'inonder une zone d'intérêt écologique pour permettre à une poignée d'agriculteurs d'irriguer toujours plus. Nous avons consacré plusieurs pages à ces opposants qui luttent sur le terrain dans des conditions difficiles pour faire vivre ce en quoi ils croient : une agriculture respectueuse de la terre et des institutions politiques réellement démocratiques.

Ce sont des valeurs que nous partageons. Si nous ne sommes le magazine d'aucun mouvement ni d'aucune organisation, le choix des sujets traités fait de Lutopik un magazine militant. Mais c'est bien au plus grand nombre que nous souhaitons faire connaître les initiatives susceptibles de transformer durablement notre rapport au monde. Nous souhaitons aussi pratiquer une forme de journalisme qui nous convient : loin d'un bureau, en prenant le temps de partager quelques jours la vie des gens, des lieux qu'on vous présente, soucieux aussi de ne pas se précipiter sur l'actualité et de donner la parole aux différents acteurs concernés par les sujets que l'on aborde.

Grâce à votre soutien, vos critiques et vos encouragements, nous progressons, numéro après numéro. La mise en page s'améliore, les contributions artistiques se diversifient. Vos remarques nous sont précieuses, n'hésitez pas à continuer de nous les faire parvenir.

Bonne lecture !

## Je m'abonne à LUTOPIK

4 n° / an

Réplissez ce bulletin ou envoyez-nous une demande sur papier libre. Lutopik fonctionne sans publicités ni interventions. N'hésitez pas à nous soutenir en choisissant l'abonnement « généreux donateur ». Merci !

On retrouve sur la page abonnement de notre site web [www.lutopik.com](http://www.lutopik.com)

**Abonnement simple**  
**1 AN : 15€**

**Abonnement généreux**  
**1 an : 16€ ou plus**

Num : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Je commence mon abonnement au n° : \_\_\_\_\_

Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné de votre chèque (à l'ordre de Lutopik Magazine)  
Lutopik Magazine 2, Sous-la-Côte 25340 Fontaine-lès-Clerval / [contact@lutopik.com](mailto:contact@lutopik.com)

# PARTAGE MÉCANIQUE

**Souvent moins chers et plus conviviaux, les garages associatifs permettent à tous de venir apprendre les rudiments de la mécanique et de réaliser soi-même les opérations d'entretien ou de réparation de leur véhicule.**





## Un réseau en expansion

Il existe deux formules, les garages associatifs et les self-garages. Les garages associatifs permettent de réparer son véhicule avec l'aide de mécaniciens. Nombres d'entre eux proposent des tarifs en fonction du revenu des personnes.

Les self-garages, ou garages en libre-service, permettent à ceux qui ont déjà quelques notions de mécaniques de louer tout le matériel du garage.

Annuaire et informations : [www.selfgarage.org](http://www.selfgarage.org)

Le coût élevé des réparations automobiles incite de plus en plus de monde à se rendre dans les garages associatifs ou solidaires, où ils peuvent se former à la mécanique. À Clermont-Ferrand, l'Association populaire d'initiation à la mécanique automobile, l'Apima, est un modèle du genre. Elle a été créée en 1983 par quelques copains et compte aujourd'hui 450 membres. « *L'objectif est d'apprendre aux adhérents à être un peu plus autonomes avec leur véhicule, savoir l'entretenir et comprendre son fonctionnement* », explique Roger, dans l'association depuis 18 ans. Il précise qu'« *on peut réaliser ici toutes les opérations mécaniques, sauf la carrosserie* ».

L'adhésion à l'Apima est annuelle. Il faut déboursier tout de même 444 € pour en être membre et ainsi bénéficier d'un accès illimité à l'atelier et à son matériel, équivalent à celui d'un garage classique. Il y a tout l'outillage mécanique, six ponts, quatre postes de travail, des testeurs de freins et de gaz d'échappement... Un fonds est prévu pour avancer l'argent à ceux qui en ont besoin pour acheter des pièces. Une souscription auprès des membres a aussi permis d'acquérir un nouveau pont capable de monter des véhicules plus lourds. Certains ont fait des dons, d'autres des prêts.

Tous les jours, il y a entre six et dix véhicules qui passent ici. Lors de notre passage, il y avait entre autres Philippe, auto-entrepreneur venu changer le câble de frein à main, vérifier son parallélisme et ses tambours de freins arrière sur sa camionnette utilitaire. « *J'aime bien faire la mécanique moi-même, mais je n'avais pas assez d'outillages et de connaissances* », explique-t-il. Pour Ludovic, qui a trouvé ici un moyen de continuer à bricoler une fois son père carrossier à la retraite, « *ce qui est le plus sympa ici, c'est la prévention des pannes. Les mécaniciens passent, regardent en dessous et nous disent ce que l'on aurait intérêt à changer* ». Un quart des adhérents sont des femmes, comme Évelyne, venue remplacer ses plaquettes et ses disques de freins.

Les adhérents achètent les pièces nécessaires à la réparation ou à l'entretien de leur véhicule et bénéficient des conseils des quatre mécaniciens de l'association, deux temps

plein et deux temps partiels. Aurélien est le dernier à avoir été engagé il y a un an et demi. « *C'est de l'éducation populaire, on s'adresse au plus grand nombre. Il ne faut pas être forcément passionné ou avoir déjà des connaissances en mécanique pour venir* ». L'Apima organise régulièrement des stages pratiques : entretien du véhicule, conseil pour l'achat d'occasions, comment se servir d'une revue technique... Pour Aurélien, « *la mécanique automobile est le moyen par lequel on se rencontre. La voiture est un objet déplaçable, que beaucoup de personnes possèdent et qui est presque indispensable dans notre société. Ce qu'on fait ici serait plus difficile avec la plomberie par exemple* ».

## RENCONTRES ET ÉDUCATION POPULAIRE

La mécanique n'est bien souvent qu'une des raisons qui ont poussé les gens à venir frapper à la porte de l'Apima, ou à y rester. « *Au niveau des rencontres humaines, c'est très enrichissant, même si ce n'est pas ça que je venais chercher au départ. On rencontre plein de gens différents et sympathiques* », constate Philippe. Roger vient y chercher sa « *bouffée d'oxygène* ». Il n'apprécie pas beaucoup la mécanique, mais il est actif au niveau administratif. « *Ce que j'aime, c'est que l'on retrouve ici une mixité sociale, des jeunes, des vieux* ». Il apprécie aussi la bonne ambiance, « *on vit dans un esprit d'entraide et de solidarité* ».

L'Apima n'a pas de bureau, c'est l'Assemblée générale qui prend les décisions. Les permanents fonctionnent en autogestion, établissent ensemble leur planning et leurs congés. Le salaire d'embauche s'élève à 130 % du SMIC, avec une hausse chaque année en fonction de l'inflation, auquel s'ajoute 1,2 % par année d'ancienneté.

Le garage devient un lieu de rencontres et aussi d'événements. « *Avec le nombre que l'on est, il y a forcément des compétences, et chacun peut les mettre à disposition des autres* », ajoute Roger. En plus de la fête annuelle et des stages de formation, plusieurs animations sont proposées dans l'année, comme du théâtre ou de la musique.

Zor

# POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE

**L'éducation a une lourde responsabilité, celle de former les adultes qui constitueront le monde de demain. Pourtant, loin de développer des Hommes libres, autonomes et désireux de construire une société meilleure, l'école se contente bien souvent de former de futurs professionnels. Mais dans ce milieu scolaire en crise, il existe quelques établissements alternatifs pour qui l'éducation doit avant tout être un moyen d'émancipation.**

*Séance collective de lecture à l'école primaire publique de Vitruve, à Paris.*

L'enseignement public, gratuit et laïc et l'obligation d'instruction datent des lois Ferry de 1881 et 1882. En permettant à toutes et tous d'accéder à l'instruction, l'école répond aux nouveaux besoins de main d'œuvre nés avec le développement de l'industrie. Elle permet aussi de diffuser l'idéologie républicaine sur tout le territoire, à une période où les idées socialistes et anarchistes étaient en pleine expansion.

La pédagogie mise en œuvre dans les écoles publiques est inspirée de celle de certaines écoles chrétiennes, avec comme fondamentaux l'obéissance, le silence et la non-communication. « *C'était un choix de la République pour une intégration sociale et idéologique à la société industrielle. L'instruction publique formait entre autres les futurs ouvriers, il fallait donc qu'ils sachent respecter les horaires par exemple. L'école de la République participait aussi à former des adultes patriotiques, prêts à aller à la guerre en cas de besoin* », explique Henri Peyronie, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Caen.

Aujourd'hui, dans un contexte de chômage élevé, l'école ne peut plus conduire tous les élèves vers le chemin de l'emploi. Est-ce d'ailleurs bien son rôle ? Seuls les meilleurs pouvant prétendre continuer leurs études, la compétition intervient dès la primaire. Notations des élèves, classement des établissements, évaluation des professeurs : la concurrence est exacerbée et encouragée à tous les niveaux. Pire, loin de résoudre le problème des inégalités sociales, elle les reproduit, comme l'a rappelé en début d'année le rapport PISA de l'OCDE.

Face à cette crise, le rôle de l'école est donc remis en question. Certains

parents choisissent d'instruire leurs enfants à la maison, comme les y autorise la loi, pour respecter leur rythme d'apprentissage ou leur épargner une ambiance parfois délétère. Dans son livre *La nouvelle école capitaliste*, Guy Dreux dénonce la mainmise de l'économie de marché sur l'école et appelle à repenser la fonction du système éducatif. Et si, au lieu de se focaliser sur la formation des futurs professionnels, l'école travaillait aussi à former des adultes libres, autonomes, avec la capacité d'agir pour améliorer le vivre ensemble et construire une société plus heureuse ?

C'est ce que proposent certaines écoles alternatives, où sont appliquées des pédagogies qui prennent en

compte les besoins de l'enfant en tant qu'individu et futur acteur de la société. En remplaçant la compétition par la coopération et en laissant une plus large place aux activités manuelles et artistiques, elles encouragent le plaisir d'apprendre, le travail en groupe et l'émancipation. Si, en France, ces pédagogies peinent à s'installer et sont souvent cantonnées aux coûteuses écoles privées, quelques établissements publics prouvent qu'il est possible d'introduire d'autres valeurs que celle des diplômes dans l'enseignement, à l'instar des lycées autogérés ou de l'école Vitruve à Paris.

Ces écoles répondent aussi à un manque important de l'école de la République : l'absence d'enseignement politique. Les temps de débats sont

quasiment inexistant, la philosophie n'est abordée qu'en terminale, les sciences sociales ne font pas partie du tronc commun ... Pour pallier cette lacune, l'éducation populaire pourrait être une solution. Mais depuis toujours, l'État tente de la domestiquer.

Heureusement, aujourd'hui, certains remettent cette idée au goût du jour. Car comme le disait déjà Condorcet : « nous avons constaté que l'instruction ne devait pas abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles ; qu'elle devait embrasser tous les âges ; qu'il n'y en avait aucun où il ne fût utile et possible d'apprendre, et que cette seconde instruction est d'autant plus nécessaire, que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites ».

## SOMMAIRE DU DOSSIER ÉDUCATION



« L'école est au service du capitalisme ». Entretien avec Guy Dreux (p. 8)

*Les pédagogies alternatives cherchent leur place (p. 10)*

*Lycée en auto-gestion (p. 12)*

*A Vitruve, l'apprentissage du collectif (p. 16)*

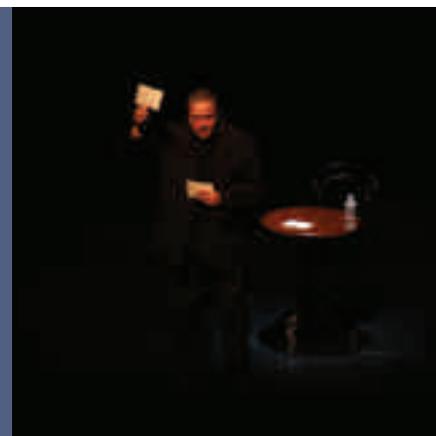
*L'école de la bienveillance (p. 18)*



*Faire l'école à la maison (p. 19)*

*Panser l'éducation populaire (p. 20)*

*Rendez-vous manqués avec l'éducation populaire (p. 22)*



# « L'ÉCOLE EST AU SERVICE DU CAPITALISME »

Guy Dreux est enseignant de sciences économiques, membre de l'Institut de recherches de la FSU (Fédération syndicale unitaire de l'enseignement, de la recherche et de la culture) et co-auteur de *La nouvelle école capitaliste* sortie en 2011 aux éditions de La Découverte.



## Qu'appellez-vous la nouvelle école capitaliste ? Qu'est-ce qui la caractérise ?

La nouvelle économie capitaliste fait référence au livre de Beaudelot et Establet publié en 1971 : *L'école capitaliste en France*. Dans cet ouvrage, les deux sociologues expliquaient que l'école de leur époque fonctionnait à la sélection et que cette sélection reposait sur la division du travail. Pour schématiser, le capitalisme avait besoin de 25 % de cadres et 75 % d'ouvriers et l'école y répondait en instituant deux filières : le primaire/professionnel et le secondaire/supérieur. Leurs travaux interrogeaient le fonctionnement de l'école dans le cadre d'une sociologie générale. C'est cette méthodologie que nous avons choisie de reprendre pour étudier l'école d'aujourd'hui.

La nouvelle école capitaliste s'inscrit aussi dans la continuité des travaux de l'institut de la FSU qui avait publié en 2002 *Le nouvel ordre éducatif mondial* avec une ambition simple : interroger quatre grandes institutions (OCDE, OMC, Banque mondiale et Commission européenne) sur l'école. Nous avons été relativement surpris de constater que toutes portaient un regard très attentif sur l'école, et adoptaient les mêmes modes d'interrogation pour conclure sur des prescriptions communes. Les quatre proposaient toutes des analyses néolibérales. On a donc voulu comprendre plus précisément comment cela se manifestait en France. Or, les années 2000 ont été une période très prolifique en réformes de l'école, que ce soit au niveau des programmes, du recrutement des enseignants, de l'introduction du management, en primaire comme à l'université. Notre ouvrage décrit la manière dont on peut rendre compte de ces réformes inspirées par une même philosophie politique : il apparaît de plus en plus explicitement l'idée que l'école doit devenir un facteur de croissance et de compétitivité économique ! C'est écrit noir sur blanc dans les textes européens. La Stratégie de Lisbonne, définie en 2000, donnait ainsi à l'Europe l'ambition de devenir en 2010 « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ». On entre ainsi dans le capitalisme de la connaissance c'est-à-dire un capitalisme qui ne considère la connaissance que comme support et moyen de profits. C'est là le cœur du problème. Evidemment cette tendance générale est rarement assumée, exprimée clairement par les gouvernements qui la mettent en œuvre ; mais elle est la ligne directrice de toutes les réformes depuis vingt ans. Le capitalisme tente de plus en plus d'ordonner l'école.

## Vous écrivez que « l'école est désormais sommée de se rendre économiquement utile ». Mais est-ce vraiment nouveau ?

En partie. Dans les années 60/70, Bourdieu avait montré que l'école reproduisait déjà les inégalités sociales. Mais il parlait alors des résultats ou destinées scolaires des élèves, et l'école, selon lui, cherchait encore à dispenser un savoir universel et surtout autonome. Ce qui est nouveau, ce n'est donc pas qu'elle soit reproductrice des inégalités sociales, comme le montre bien le rapport PISA (voir encadré) mais que, comme d'autres grandes institutions publiques, elle soit sommée de devenir rentable, de se soumettre aux exigences de compétitivité et de rentabilité. Pour que le sys-



Stouff

tème éducatif soit efficace, on considère désormais que tous les établissements doivent être en concurrence, et ce à tous les niveaux. En témoigne le fait qu'on s'est habitué à ce que l'administration centrale dresse des palmarès entre établissements scolaires. L'idée qu'il existe une obligation de résultats, et non plus « seulement » une obligation de moyens s'est répandue dans l'ensemble des services publics.

L'autre nouveauté concerne les contenus qui sont, pour partie, revisités à l'aune des exigences du marché du travail. De plus en plus, ce qui est enseigné doit être défini non pas comme un bagage culturel que devrait avoir un individu pour vivre pleinement dans notre société, mais comme des savoirs utiles. Et, in fine, c'est le marché du travail qui fixe l'utilité ou l'inutilité des savoirs. Ce n'est sur ce qui devrait être enseigné ; les programmes scolaires doivent intégrer ce qui semble aujourd'hui utile pour l'avenir professionnel des élèves. Notre rapport à l'école se transforme : on ne fréquente plus une institution scolaire pour acquérir une culture commune mais pour constituer, chacun pour soi, notre capital humain utile sur le marché du travail. L'école a perdu une partie de son autonomie, c'est-à-dire de sa capacité à faire vivre en son sein des valeurs qu'elle a elle-même choisies. C'est là, une transformation majeure.

L'expression de Nouvelle école capitaliste désigne cette évolution, cette tendance lourde. Si l'intégralité de l'école ne fonctionne pas exactement ou pas encore comme cela, les réformes successives ne cessent de nous rapprocher de cet « idéal-type ». Par exemple, quand Mme Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur, dit qu'il faut diffuser l'esprit d'entreprise dès la maternelle et qu'elle vante l'autonomie des universités, cela correspond parfaitement à ce que nous décrivons.

### **Vous dénoncez l'instauration d'une logique de compétences aux dépens d'une logique de connaissances. Pourtant, n'est-ce pas un facteur de réduction des inégalités sociales ?**

Cela dépend de quoi on parle. Qui parle de logique de compétences ? Pendant longtemps, les courants pédagogiques de gauche considéraient que le travail scolaire relevait trop de l'implicite, ce qui lésait les catégories sociales défavorisées. Ils ont donc développé l'idée qu'il fallait expliciter le travail scolaire et pour cela adopté de nouvelles logiques, qu'ils ont développées en usant du terme de compétences.

Mais dans les années 90, une autre acception du terme a été développée par les institutions patronales qui critiquaient les conventions collectives imposant un niveau de salaire associé au niveau de diplôme. Pour le patronat, le salaire vient récompenser, certes, une qualification certifiée par un diplôme mais, aussi, un comportement, un savoir-faire ou savoir-être, bref des « compétences » qui ne sont pas repérables par les diplômes. Il a donc fait pression pour que les diplômes reflètent plus directement les compétences attendues sur le marché du travail. C'est dans ce sens que l'on a demandé aux programmes scolaires d'explicitier les compétences mises en œuvre pour chaque enseignement.

## **Le rapport PISA**

Tous les trois ans, l'OCDE publie le rapport PISA qui classe les systèmes éducatifs de chaque pays. Le dernier rapport est sorti en 2013 ; la France se retrouve à la 25<sup>ème</sup> position sur 65 pays pour l'apprentissage des mathématiques, considéré comme la matière clé en ce qui concerne la faculté des jeunes adultes « à suivre des études post-secondaires et sur leurs perspectives financières une fois dans la vie active ». Surtout, PISA montre que la France a l'une des écoles les plus inégalitaires qui soient. Bien qu'elle n'apporte pas d'informations nouvelles, cette étude a été largement commentée par le gouvernement et les médias. Mais « personne ne s'est posé la question de savoir pourquoi l'OCDE s'intéressait à l'éducation », note Guy Dreux. « Pourtant, ce qui est intéressant avec cette étude et son utilisation politique, c'est qu'elle contribue à la diffusion d'un modèle d'école qui est de plus en plus au service des besoins du marché du travail. Au-delà de statistiques recevables, le palmarès n'a pas lieu d'être. On se donne les outils statistiques dont on a envie », estime-t-il.

### **Comment mettre un terme à cette évolution ?**

Mettre des mots sur ces transformations est déjà important mais ça ne peut pas être suffisant. Il faut faire le contraire de ce que l'on fait. La nouvelle école capitaliste instaure un rapport de plus en plus privatisé à l'obtention du savoir. Or, plutôt que de travailler à la privatisation, il faut réintroduire du commun dans l'école et créer une « nouvelle école démocratique », qui doit être basée sur la constitution d'une culture commune qui relie les individus les uns aux autres. Les voies alternatives reposent sur le fait qu'une communauté scolaire ou scientifique reprenne la main sur les programmes, et sur le fait que les institutions scolaires devraient être plus démocratiques. Il faut arrêter de penser que toute notre existence doit être orientée vers l'activité économique. Notre espoir, c'est qu'il y ait de plus en plus de personnes qui acceptent d'appréhender la question scolaire dans un cadre plus général donc de réorganiser notre système entier. Autrement dit, il faut que l'école redevienne une question politique et sociale à part entière. Enfin, il faudrait cesser d'en demander autant à l'école.

### **Quelles sont les freins à un changement radical ?**

Les difficultés sont de plusieurs ordres. Les inégalités sociales sont une réalité désespérante et le monde des enseignants est maltraité. Beaucoup d'enseignants doutent de leurs capacités à être entendus y compris par un gouvernement de gauche. De plus, les nouveaux dispositifs n'ont pas fait leurs preuves. Par exemple les livrets de compétence ont nécessité beaucoup de travail pour peu de résultats pédagogiques. Les réalités sont cruelles et il y a un doute profond sur le modèle qu'on nous vend. Il existe aujourd'hui un paradoxe qui n'est d'ailleurs pas propre à la France : beaucoup d'enseignants doutent de l'évolution actuelle de l'école mais ne réussissent pas à retrouver les voies d'une véritable « refondation ». Il faut dire que la tâche est immense.

# LES PÉDAGOGIES ALTERNATIVES CHERCHENT LEUR PLACE

**Ecoles Freinet, Montessori, Steiner... Il existe en France près de 200 établissements où se pratiquent des pédagogies différentes de l'éducation nationale.**

**D**éveloppées essentiellement au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les pédagogies dites de « l'éducation nouvelle » ont pour point commun la prise en compte de l'enfant dans sa dimension d'individu et pas seulement comme élève. Elles ont comme objectif de former des adultes épanouis, responsables et aptes à participer à la vie en société. Les rares études sur le devenir des enfants passés par ces pédagogies alternatives montrent qu'elles améliorent la confiance en soi, développent l'autonomie et le plaisir d'apprendre. La plupart réintègrent le circuit traditionnel à l'entrée du collège ou du lycée et la réinsertion se fait généralement sans heurts, même si certains enfants ont besoin d'un peu de temps pour s'adapter aux règles de l'école, comme la prise de parole restreinte. Une recherche menée dans une école primaire du Nord pratiquant la pédagogie Freinet a également permis de constater une réduction des inégalités entre élèves : à l'entrée du collège, les enfants issus de cette école d'un quartier défavorisé obtenaient les mêmes résultats que ceux venant de quartiers plus riches, alors qu'une différence est habituellement constatée. Enfin, pour les enfants comme pour les enseignants, ces pédagogies offrent souvent un climat serein, avec peu d'incivilités.

Pourtant, malgré ces mérites, l'Éducation nationale n'encourage pas les pédagogies alternatives. En comparaison avec d'autres pays européens, tels que l'Allemagne, elles sont très peu développées. Mises à part Freinet et Decroly (ce dernier ne comptant qu'une seule école) qui sont propo-

sées dans le public, on ne les trouve que dans des établissements privés, parfois sous contrat avec l'Éducation nationale. Pour accéder à ces pédagogies, il faut déboursier en moyenne 300 € mensuels par enfant ; peu de familles peuvent donc en bénéficier.

Du côté des enseignants, l'accès à ces pédagogies est également difficile. Les formations coûtent cher et sont rarement financées par l'Etat. De plus, certains inspecteurs d'académie qui voient ces pratiques d'un mauvais œil, peuvent pénaliser la carrière des instituteurs qui les mettent en œuvre. Les enseignants doivent donc être très motivés pour s'engager dans cette voie.

« *Auparavant, il y avait une volonté politique que les enfants du peuple aient accès aux connaissances. Aujourd'hui, on n'a plus les mêmes visées, il n'y a plus le même engagement de construire un adulte ayant des capacités à agir sur le monde* », avance comme explication Catherine Chabrun, secrétaire générale de l'Icem, l'Institut coopératif de l'école moderne qui défend la pédagogie Freinet.

Cependant, « *de plus en plus de parents sont à la recherche d'une autre forme de scolarité pour leurs enfants* », estime Isabelle Séchaud, formatrice à la pédagogie Montessori. Il y a également de plus en plus d'enseignants insatisfaits de leurs conditions de travail qui se tournent vers ces pédagogies du plaisir d'apprendre, donc d'enseigner. Après s'être formés, ces enseignants retournent dans le public où ils diffusent peu à peu ces pédagogies alternatives.



## Decroly

Médecin et psychologue belge de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, Ovide Decroly a d'abord travaillé avec des enfants qu'il qualifiait d'« irréguliers » avant d'ouvrir à Bruxelles une école pour enfants dits « normaux ». Là, il met en pratique une pédagogie basée sur les centres d'intérêt de chaque enfant, avec une écoute attentive des besoins de chacun. En France, l'unique école Decroly a été créée en 1945 à Saint-Mandé. Publique, elle accueille 360 élèves de la maternelle au collège, dont des enfants handicapés ou qui ont rencontré des problèmes dans le traditionnel. Projets de groupe, sorties, auto-gestion, l'école développe la responsabilisation des enfants en les rendant acteurs de leurs apprentissages.

## Steiner-Waldorf

Philosophe autrichien de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, Rudolf Steiner a fondé l'anthroposophie, un courant de pensée et de spiritualité sur lequel repose la pédagogie Steiner, appliquée dans les écoles Waldorf. L'objectif premier est de « former des individus capables, en eux-mêmes et par eux-mêmes, de donner un sens à leur vie ». La pédagogie Steiner insiste sur l'équilibre entre activités intellectuelles, artistiques et pratiques. Les niveaux ne sont pas classés du CP à la terminale, mais de la 1<sup>ère</sup> à la 11<sup>ème</sup> classe, avec un professeur qui suit une même classe plusieurs années durant. Dès la primaire, les enfants apprennent deux langues vivantes. En France, on compte 22 établissements qui accueillent 2.500 enfants, du jardin d'enfants au lycée. Toutes ces structures sont privées, parfois sous contrat. Le mouvement a fait l'objet d'accusations de dérive sectaire il y a quelques années, mais il est désormais reconnu par l'Éducation nationale.

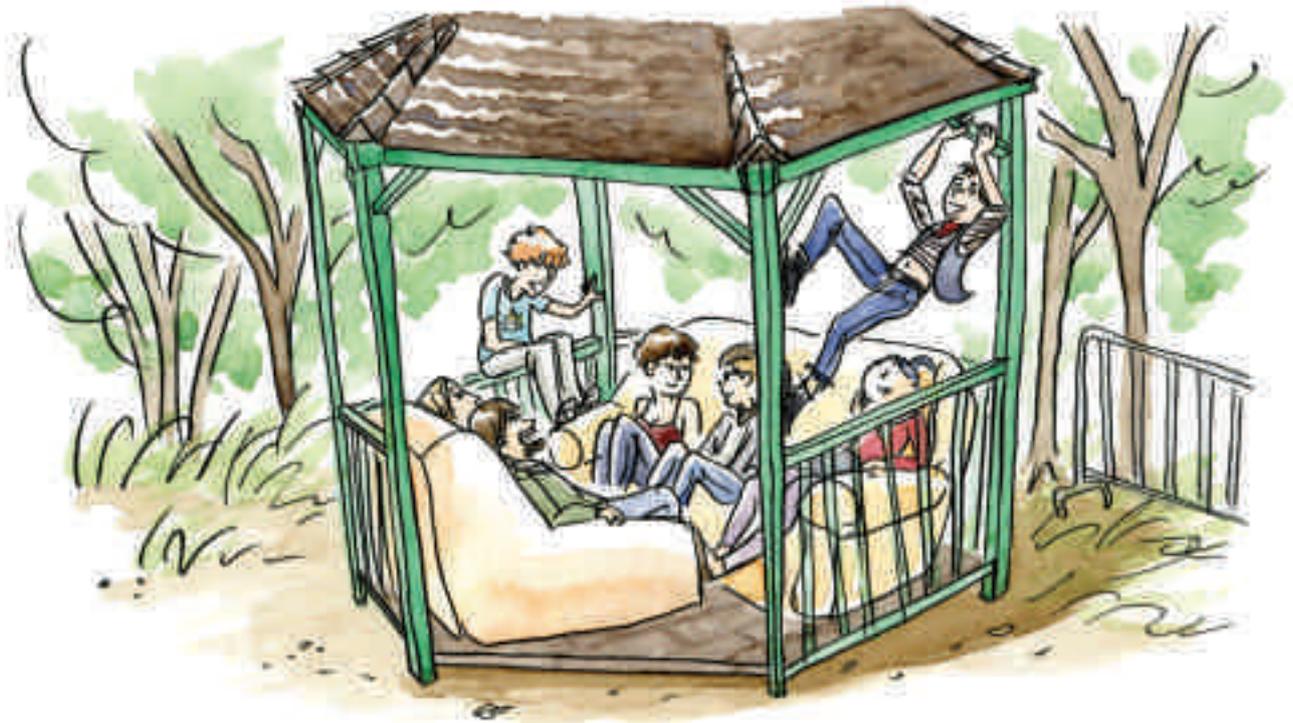
## Freinet

Instituteur français du début du 20<sup>ème</sup> siècle, Célestin Freinet, « homme de gauche, communiste et anarchisant, voulait l'émancipation des enfants du peuple », explique Henri Peyronie, enseignant en sciences pédagogiques à l'université de Caen. Sa pédagogie repose sur le « faire pour de vrai ». Il met en avant le tâtonnement expérimental, la coopération, la correspondance, la gestion de la classe par les enfants avec de larges temps de parole et des prises de décision collective. « Une classe Freinet, c'est une petite démocratie », résume Catherine Chabrun de l'ICEM, l'institut de promotion de la pédagogie Freinet. Environ 2.000 à 3.000 enseignants sont formés à cette pédagogie, qui a la particularité d'être la seule « pédagogie nouvelle » mise en œuvre dans le public (il n'existe qu'une école privée Freinet en France). Quelques établissements sont entièrement Freinet, mais il s'agit le plus souvent de classes au sein d'écoles traditionnelles. Si cette pédagogie est surtout appliquée en primaire, quelques rares établissements du secondaire la proposent.

## Montessori

Femme médecin italienne catholique, Maria Montessori développe au début du 20<sup>ème</sup> siècle une pédagogie reposant sur l'idée que l'éducation doit être une aide à la vie, et que les apprentissages ne sont qu'une partie de la construction des individus. « Le grand objectif n'est pas d'apprendre à compter ou à lire, même si c'est important, mais de développer l'estime de soi, l'autonomie qui sera plus tard porteuse d'indépendance », explique Isabelle Séchaud, formatrice Montessori. L'enseignant est un accompagnant qui crée un environnement propice pour que l'enfant trouve des activités qui correspondent à son stade de développement. Il y a l'idée de l'auto-éducation, avec toujours, en toile de fond, des groupes d'âge mélangés. En pratique, Maria Montessori a développé tout un matériel pédagogique pour permettre à l'enfant d'être autonome dans ses apprentissages. La pédagogie Montessori a fait le tour du monde. En France, elle connaît un fort regain d'intérêt ces dernières années, même si elle reste cantonnée aux établissements privés. On compte environ 150 écoles et jardins d'enfants Montessori sur le territoire, et de plus en plus d'enseignants se forment à cette pédagogie. À Gennevilliers, dans une Zone d'éducation prioritaire, une classe de maternelle expérimentale a été ouverte au sein d'une école publique en septembre 2011. Elle fait l'objet de nombreuses recherches, et les promoteurs de la méthode Montessori espèrent que les résultats permettront de diffuser cette pédagogie plus largement.

# LYCÉE EN AUTOGESTION



**Être acteur de sa formation et voir dans le lycée autre chose qu'une fabrique à bacheliers : tel est l'esprit du LAP, le lycée autogéré de Paris. Dans cet établissement public, toutes les décisions sont votées par les élèves et les professeurs, chacun possédant une voix.**

**N**otre première rencontre avec le LAP est fixée un mardi après-midi, jour de l'Assemblée générale. Nous sommes convoqués pour présenter notre demande de reportage devant l'ensemble du lycée. En attendant notre grand oral, nous poussons la porte de la cafétéria. Derrière le comptoir, des jeunes servent des repas et des cafés. Dans la salle, ceux qui ont fini de manger emportent leur assiette au lave-vaisselle, deux lycéens font du piano et une jeune fille circule entre les tables pour vendre des parts de brownie afin de financer un voyage de fin d'année. Flora, une prof de français, nous explique le déroulé de l'AG à venir. Comme pour chaque décision, notre venue sera votée par tous les membres du lycée, 250 élèves et 25 professeurs, sur le principe d'une personne égale une voix. Ici, ni proviseur, ni surveillants, ni cuisinier, ni personnel de ménage : profs et lycéens assurent eux-mêmes toutes les tâches. Les décisions sont prises collectivement, que ce soit

pour le budget, l'organisation des journées, la présence de visiteurs... Ce fonctionnement a donné lieu à tout un vocabulaire « lapien » : GB (groupes de base), RGG (réunion générale de gestion) et autres com (com cafétéria, com accueil, com entretien, com justice...) sont au cœur de l'organisation.

Notre demande acceptée, nous commençons notre reportage la semaine suivante. Au LAP, il n'y a pas de

sonneries, pas de notes et la présence des élèves n'est pas obligatoire, sauf le mardi après-midi. Cette demi-journée consacrée à la gestion et l'entretien débute par environ deux heures de réunion des groupes de base. Chacun des douze GB est constitué de deux professeurs et de leurs dix élèves tuteurs, ceux qu'ils suivent de façon plus personnalisée. Classes et niveaux sont mélangés et chaque groupe a le même

## Deux lycées autogérés en France

Le LAP n'a qu'un seul autre équivalent en France : le lycée autogéré de Saint-Nazaire. Ces deux structures sont nées avec l'arrivée au pouvoir en 1981 du parti socialiste, qui a autorisé l'ouverture de plusieurs établissements scolaires expérimentaux. Plusieurs fois menacés, ils sont pourtant toujours là (une forte mobilisation des élèves, anciens élèves et professeurs a notamment permis en 2011 de sauvegarder les 5 postes de professeurs menacés de suppression). Ceux qui sont passés entre leurs murs en louent très souvent les mérites mais ces lycées restent des expériences isolées. « Le discours général est très admiratif mais ici on touche à la politique et ça, ils ne veulent pas que ça essaime. La responsabilité collective, ça fait peur », estime Stéphanie, prof d'histoire-géo au LAP.

ordre du jour. Aujourd'hui, les discussions portent notamment sur les mécanismes de prise de décision. Un débat récurrent au LAP, relancé cette fois par un vote serré au sujet de la venue d'une équipe de reportage de TF1. Le groupe s'interroge sur la possibilité de changer les règles de scrutin, se demande « *comment prendre en compte une minorité qui se sent opprimée par un vote* » et « *quel pourrait être le compromis entre majorité relative et consensus* ». Le GB se poursuit avec un appel à volontaires pour héberger un groupe de lycéens danois et une discussion s'engage pour trouver des solutions aux problèmes posés par la présence d'alcool et de cannabis au sein du lycée.

### LE SENS DES RESPONSABILITÉS

Sur la vingtaine de personnes dans la salle, la moitié prend une part active à la discussion. Certains parmi les plus anciens sont parfois blasés par des sujets cent fois abordés, quelques nouveaux sont encore trop timides pour prendre la parole, mais les débats vont bon train. Argumenter, écouter, décider... ces moments font partie intégrante de l'apprentissage au LAP. À l'issue du GB, élèves et professeurs font le grand ménage hebdomadaire du lycée. En 30 minutes, tout est propre. Dans l'ensemble, il y a d'ailleurs peu de dégradations au LAP ; peut-être parce qu'il en est de la responsabilité de chacun de maintenir le lycée en bon état.

L'autogestion a lieu le jeudi matin. De 11 à 13h, c'est la RGG. Elle regroupe deux personnes de chaque GB et permet de centraliser les avis exprimés lors des réunions de chaque groupe. En parallèle se tiennent également les différentes commissions. La commission accueil discute des demandes reçues de visites d'étudiants, de journalistes ou de chercheurs, la commission cafétéria gère les commandes de la semaine, la commission informatique répare les ordinateurs, etc. La commission entretien répare ce qui doit l'être avec l'aide d'Aomar, le monsieur réparations des lieux (le seul agent contractuel du lycée avec la secrétaire). Mur à bâtir, plâtre à refaire, fuites d'eau à réparer... Presque tout est fait en interne. « *On s'efforce de travailler avec un petit budget donc on fait pas mal de récupération. Cela permet de garder un peu d'argent destiné à l'entretien pour financer une partie des projets et permettre aux élèves de voyager* », explique Aomar. Comme pour les GB, les commissions sont constituées de professeurs et d'élèves de tous niveaux. Ce sont eux qui choisissent la commission à laquelle ils veulent participer.

L'autogestion n'est pas la seule particularité du LAP. Le rapport à l'enseignement y est bien différent des lycées traditionnels. Le tutoiement entre tous est de rigueur, les tables sont en cercle

## Être prof au LAP

Le recrutement des professeurs du LAP est la seule décision pour laquelle les élèves n'ont pas voix au chapitre. Il se décide en juin (une période où il n'y a plus guère de lycéens entre les murs) et c'est l'équipe enseignante qui choisit qui elle intégrera. Les postulants ont une année d'essai avant d'être cooptés afin de leur permettre de vérifier que le LAP correspond à leurs attentes, et inversement. Car ici, le métier d'enseignant est bien différent d'ailleurs. Le principe de libre fréquentation et l'absence de punitions ôtent aux profs le rôle de représentants de l'autorité. Ils ont moins d'heures de cours que leurs collègues du traditionnel mais plus d'heures de présence. De plus, l'entente avec le reste de l'équipe est primordiale pour le bon fonctionnement du lycée.





et le prof n'est jamais juché sur une estrade mais navigue dans le même espace que les élèves. La présence en cours n'étant pas obligatoire, les élèves qui viennent le font de leur plein gré. Ils sont aussi libres de quitter le cours s'ils le souhaitent. En ce lundi pluvieux, à 9h, le principe de libre fréquentation saute aux yeux. Le petit déjeuner offert tous les matins aux lève-tôt n'a pas motivé grand monde. Catherine entame son cours de philo avec seulement 5 élèves sur les 25 que compte la classe de terminale. « *L'autogestion, ça ne fonctionne pas en dessous de 6°C* », plaisante un lycéen croisé dans un couloir. La salle se remplira peu à peu durant les deux heures de cours.

#### À CHACUN SON RYTHME

Si les effectifs varient suivant le moment de la journée, les classes ou les niveaux, ils dépassent rarement la dou-

zaine d'élèves, surtout en seconde où les jeunes lapiens ont tendance à profiter de leur liberté retrouvée. L'avantage est que les étudiants présents bénéficient de leçons presque particulières. « *Dans le classique, tous les élèves n'ont pas les mêmes besoins et pourtant ils ont tous les mêmes cours. Il n'y a aucune individualisation. Ici, chacun trouve son rythme* », explique Fred, prof de math, qui prend le temps de réexpliquer aux absents ce qu'ils ont manqué tout en permettant à ceux qui sont là souvent d'avancer. S'ils ont besoin de rattraper une matière ou qu'ils ont envie d'aller plus loin, les élèves peuvent aussi suivre les cours des classes supérieures ou inférieures.

Le programme est également un peu différent d'un lycée classique, particulièrement en seconde où il n'est pas contraint par les examens du bac. Les professeurs ont alors une grande marge de manœuvre pour proposer des ensei-

gnements plus attractifs que les cours classiques. Des heures de « *langage et société* » sont par exemple inscrites à l'emploi du temps des secondes. À travers l'étude des liens entre le langage et le pouvoir, des questionnements autour de l'origine des langues, etc., ce cours permet de réconcilier quelques élèves avec l'apprentissage du français ou au moins d'en motiver certains à fréquenter la classe plutôt que le baby-foot du hall d'entrée. Surtout, le lycée fait la part belle aux enseignements artistiques et sportifs. Pour tous, au moins deux heures par jour sont consacrées aux ateliers : photo, vidéo, radio, danse, théâtre, randonnée... les élèves choisissent un projet dans lequel ils s'impliqueront toute l'année et qui débouche généralement sur un ou plusieurs voyages.

Régulièrement, les professeurs sont en binôme. Ainsi, un cours de chimie peut être dispensé par un professeur de physique aidé d'un professeur de sciences naturelles. Dans ce cas, l'enseignant dont ce n'est pas la matière participe pleinement au cours en posant des questions et en faisant éventuellement le lien avec sa propre discipline. « *Je pose les questions que les élèves n'osent parfois pas poser* », explique Céline, prof de biologie.

Public et donc gratuit, le LAP est ouvert à tous, mais il y a plus de demandes que de places libres. Le recrutement des élèves démarre en juin et se passe en trois phases : un test écrit,

## Que deviennent les Lapiens ?

Il n'y a jamais eu d'étude officielle sur le devenir des anciens élèves du LAP. « Les quelques tentatives d'inventaire ont toutes été arrêtées faute de budget », précise Anne, prof d'allemand et enseignante au LAP depuis presque 30 ans. Mais les lapiens sont nombreux à revenir de temps en temps entre les murs du lycée pour prendre des nouvelles et en donner. D'après Anne, beaucoup s'orientent vers les métiers de l'éducation et de l'animation, ainsi que ceux du spectacle. Comédiens, techniciens son et lumière, photographes... les nombreux ateliers artistiques proposés au LAP ne sont sans doute pas étrangers à ces vocations.

deux jours de stage et un entretien individuel. « *Il y a beaucoup de places en seconde (environ 75), peu en première (une trentaine) et aucune en terminale* », explique Flora.

## DES LAPIENS DE TOUS HORIZONS

Beaucoup de lycéens arrivent au LAP parce qu'ils ne se sentaient pas à l'aise dans l'enseignement traditionnel. Ce lycée leur permet de reprendre contact avec la scolarité ou de continuer dans le général alors qu'ils avaient été orientés dans le professionnel. Pour d'autres, le choix du LAP est politique. On trouve ici d'anciens collégiens qui avaient de bons résultats mais cherchaient dans l'école autre chose qu'un simple enseignement scolaire visant à préparer le bac. Depuis peu, il y a également des filles et fils d'anciens lapiens ; parmi eux, certains intègrent le LAP contre l'avis de leurs parents qui n'ont pas obtenu leur bac et craignent qu'il en soit de même pour leurs enfants. Ce lycée présente en effet le plus faible taux de réussite à l'examen, avec environ 30 % de bacheliers.

Plusieurs facteurs doivent relativiser ce chiffre. Les élèves qui ne sont pas

reçus à la première tentative doivent se représenter en candidature libre ; s'ils l'obtiennent la seconde année, ils ne rentrent pas dans les statistiques de réussite du lycée. Par ailleurs, certains lycéens ne se seraient même pas présentés à l'examen s'ils n'avaient pas été au LAP. Enfin et surtout, passer son bac n'est pas plus obligatoire que d'aller en cours. Car l'autogestion, c'est aussi laisser le choix et la responsabilité aux élèves de décider de leur avenir. Certains n'ont pas le « projet bac », soit parce qu'ils n'en voient pas l'utilité, soit parce qu'ils ne lui reconnaissent pas de valeur. « *Je ne veux pas perdre mon temps à bachoter et je préfère me concentrer sur des sujets qui m'intéressent plus* », explique un jeune homme actuellement en terminale et qui envisage de se lancer dans le compagnonnage l'an prochain. D'autres se décident en cours de route, comme Milan, aujourd'hui en terminale et qui souhaite passer le bac pour intégrer une école dans le domaine du spectacle. « *En première année ici, j'étais beaucoup en salle de montage, je n'allais pas en cours classique. Mais ce n'est pas un mal. L'important au LAP, c'est d'avoir un projet défini* ».

Bac ou pas, le LAP apporte toujours quelque chose à ceux qui l'ont fréquenté. Il offre du temps pour réfléchir à son avenir et au sens que l'on veut donner à ce que l'on fait ou fera, et permet de découvrir d'autres activités que le travail purement scolaire. Magda, actuellement en terminale littéraire et qui souhaite devenir avocate, a ainsi profité de sa première année au LAP pour finir un roman qui a été édité. « *Je me suis posée pour le faire. Avant le LAP, je n'avais pas le temps* », explique-t-elle. Son parcours scolaire est à l'image de celui de nombreux élèves du LAP. « *Au collège, je travaillais très bien, jusqu'à ce que je déménage. À l'issue de ma troisième, avec huit de moyenne, j'ai été orientée en seconde professionnelle option secrétariat* ». Elle passe ainsi une année difficile dans une filière qu'elle n'a pas choisie avant d'entendre parler du LAP. « *C'est un lycée et en fait, je suis épanouie, contente de venir ici. C'est indescriptible. Il y a plein d'émotions, de rencontres* ».

**Texte : Sonia**

**Dessins : Aurélia Aurita.**

**Extraits de sa BD**

**"LAP, un roman d'apprentissage"**

*Aomar et un lycéen de la commission entretien refont le plâtre dans une salle de classe*



# À VITRUVÉ, L'APPRENTISSAGE DU COLLECTIF



**Dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, il existe depuis 50 ans une école primaire publique qui cultive l'esprit collectif. Sans directeur, elle fonctionne grâce à une équipe d'instits soucieux d'enseigner aux enfants le vivre ensemble autant que la lecture.**

À l'école primaire Vitruve, ce sont les enfants qui font visiter les lieux. A mon arrivée, je suis prise en charge par deux élèves qui m'entraînent dans les couloirs, me présentent dans chaque classe, m'expliquent le fonctionnement du self... La première chose que l'on remarque, ce sont les dizaines d'affiches scotchées sur tous les murs. Les plus vieilles datent de 50 ans, les plus récentes de la veille. Elles annoncent des brocantes, des fêtes, listent des groupes, etc. Dans chaque couloir et escalier est punaisée une feuille « *contrôleurs de vitesse* », avec des prénoms et des flèches. Les élèves inscrits ont pour mission de contrôler que personne ne court. « *Comme on ne monte pas en rang, ça permet d'éviter les bousculades et les accidents* », expliquent mes deux guides. Eux font partie du groupe des coordinateurs, chargés de représenter les élèves dans les conseils d'école. Il y

a aussi le groupe des coopérateurs, qui s'impliquent dans les questions budgétaires, celui des ludothécaires, en charge des jouets, des médiateurs pour régler les conflits et enregistrer les plaintes, des rappelés de manteaux qui veillent à ce que les élèves ne prennent pas froid dehors, etc. L'implication des enfants dans la vie de l'école est évidente.

## « UNE ÉCOLE DIFFÉRENTE AVEC LES CONDITIONS DU PUBLIC »

L'école Vitruve a été créée en 1962 par un inspecteur d'académie militant de l'éducation nouvelle. Autour de la place de la Réunion, dans ce quartier défavorisé de Paris, Robert Gloton décide de « *faire échec à l'échec scolaire* » et lance une expérimentation dans trois écoles primaires (Vitruve est la seule qui existe encore). L'idée était de « *transformer les pratiques pédagogiques et d'interroger le statut de l'en-*

*fant* », explique Frédéric, instituteur élu coordinateur de l'école pour cette année. « *À Vitruve, on considère l'enfant comme un petit être responsable, on privilégie le faire et l'investissement dans l'action pour acquérir les savoirs* ». Ici, on ne suit pas une pédagogie définie, même si on n'est pas loin de Freinet qui met l'expérimentation au cœur des apprentissages. « *Moins t'es formaté, mieux c'est* », résume une institutrice. La volonté d'ancrer les savoirs dans le concret se manifeste par la mise en œuvre de nombreux projets, notamment l'organisation collective annuelle de classes vertes pour tous, le travail en groupes, le décroisement des matières, l'ouverture sur le quartier. Cette année, des élèves travaillent par exemple autour de la fontaine de la place de la Réunion. Pour préparer le spectacle qu'ils organiseront sur cette place à la fin de l'année, ils vont à la rencontre des habitants pour les inter-

roger sur l'histoire du quartier, ils étudient le cycle de l'eau, apprennent des poèmes sur les fontaines...

L'autre caractéristique importante de cette école expérimentale est qu'elle est restée une école publique de secteur. Elle accueille donc principalement des enfants du quartier. « 90 % des élèves viennent de familles qui n'ont pas choisi d'être dans cette école », indique Frédéric. Certains parents sont inquiets ou réticents, notamment sur le statut de l'enfant. Vitruve ne correspond pas toujours à la représentation qu'ils se font de l'école, avec un adulte autoritaire qui dirige une classe. Il faut les tranquilliser et les impliquer dans le fonctionnement. « C'est important qu'on reste confrontés au secteur. C'est une école différente avec les conditions du public, c'est-à-dire peu de moyens. Pourtant, ça marche. On fait là, tout de suite et maintenant ».

### REPLACER LA COMPÉTITION PAR LA COOPÉRATION

À Vitruve, les niveaux sont mélangés. Si les CP et les CM2 (ces derniers étant rebaptisés Classe terminale) forment des classes à part entière, les CE1, CE2 et CM1 sont réunis en CI, classes intermédiaires. Une organisation qui encourage l'entraide entre les enfants : lorsqu'un élève a fini son travail, il va aider ceux qui en ont besoin. Une fois assis en classe, les cours se

déroulent à peu près comme partout. Maths, français, histoire... à l'issue de leurs cinq années à Vitruve, les enfants en savent autant que les autres. La différence est qu'il n'y a ni notes ni devoirs, et que les enfants sont plus libres et plus autonomes que dans la plupart des autres écoles. « On substitue la compétition par la coopération entre les élèves », résume Frédéric.

Les classes vertes, qui déménagent l'école à la campagne durant une dizaine de jours, sont le point culminant du travail collectif. « En classe verte, on travaille en groupe, on élabore les repas nous-mêmes, on rencontre plein de gens », rapporte Léna, qui en est à sa dernière année de primaire. Si les parents sont impliqués pour la préparation (notamment via l'organisation d'une brocante annuelle), aucun n'accompagne les enfants durant ce séjour. « Il s'agit de faire vivre l'autonomie aux enfants », explique Frédéric. Une partie de l'argent nécessaire aux classes vertes provient des élèves qui organisent à chaque récréation une tartinaade : ils vendent du café pour les adultes, du chocolat chaud et des gâteaux, et apprennent en même temps à compter, à travailler ensemble.

Pour les instituteurs, l'organisation en groupes change beaucoup de choses. « Ce n'est pas le même métier. La formation des maîtres insiste sur le "un maître-une classe", alors que de nom-

breux enseignants ressentent de l'isolement dans leur métier », explique Isabelle, qui enseigne ici depuis 30 ans. Le système offre une grande souplesse et permet un suivi plus personnalisé des élèves. Ainsi, les classes de CP sont parfois regroupées pour les moments d'apprentissage de la lecture. Une institutrice prend en charge un petit groupe d'enfants qui ont besoin de plus de temps pour apprendre, pendant que son collègue gère la quarantaine d'autres CP plus en avance sur la lecture. Pour permettre cela, les instituteurs doivent être vraiment engagés dans la pédagogie de l'école. Car « ce n'est pas facile de travailler collectivement. Il faut renoncer à son autorité sur une classe, se confronter aux autres, être moins individualiste », soulignent les enseignants.

En sortant de Vitruve, les élèves rejoignent très souvent l'enseignement traditionnel. Ils se retrouvent alors confrontés à un système dans lequel l'entraide n'existe plus et l'autonomie est réduite. « Passé un temps d'adaptation, ils réussissent plutôt bien et sont souvent délégués de classe, une façon de continuer à s'impliquer dans la vie scolaire », indique Frédéric. Et puis, « ce que tu as acquis n'est jamais perdu. Ici, les enfants acquièrent des outils d'émancipation qui leur seront toujours utiles », conclut Isabelle.

Sonia

La coordination entre instits permet de travailler à l'échelle du groupe plutôt que de la classe. Ci-dessus, le groupe des "Bouge tes fesses" regroupe quelques élèves qui ont besoin de plus de temps pour apprendre à lire.



# L'ÉCOLE DE LA BIENVEILLANCE

**Apprentissage de la vie en groupe, initiation aux arts, respect du rythme de l'enfant... la Ferme des enfants offre depuis 15 ans à ses élèves un cadre idéal pour grandir sereinement, apprendre avec plaisir et devenir un adulte responsable et engagé.**

**S**ur une colline ardéchoise, en bordure des Cévennes, se niche le Hameau des buis hébergeant une vingtaine d'habitants, en majorité des retraités. Au cœur de cet éco-village, la Ferme des enfants accueille 71 écoliers de la maternelle au collège. Sophie Rabhi l'a créée en 1999, pour expérimenter une « école de la bienveillance ». Aujourd'hui, ce lieu intergénérationnel attire de nombreuses familles en quête de convivialité, de sobriété heureuse et d'une éducation porteuse de valeurs qui sont les leurs.

Le cadre scolaire est privilégié. La grande maison qui sert de bâtiment principal à l'école fait face aux gorges de Chassezac. La salle de classe des primaires, toute en bois, est spacieuse, avec de larges fenêtres qui laissent entrer la lumière du jour. Dans la cour, on trouve un poulailler, une chèvrerie, un enclos à poneys et un petit jardin cultivé. Les enfants bénéficient à la ferme d'un immense espace de jeux et d'exploration.

Une dizaine d'instituteurs et d'éducateurs travaillent à plein temps à la Ferme des enfants. Des habitants du hameau et des parents d'élèves viennent également régulièrement animer des ateliers. Les travaux physiques et manuels tiennent en effet une grande place : poterie, peinture, jardinage, soins aux animaux, couture, spéléologie, cuisine, randonnée... chaque jour, les élèves peuvent choisir une activité.

## DE LA MATERNELLE AU COLLÈGE

La pédagogie mise en œuvre est avant tout celle de la bienveillance. « *Notre projet éducatif à la Ferme des enfants consiste à préserver ce qui les plus précieux pour chaque personne humaine : son être profond, sa sensibilité et son accomplissement intime* », résume Sophie Rabhi qui a écrit un livre sur cette expérience. Les adultes ne sont pas les figures de l'autorité. Ils accompagnent l'enfant dans son désir d'apprentissage. L'objectif est de lui donner « *les outils nécessaires pour qu'il devienne un adulte critique, responsable, heureux et libre* ». Sophie Rabhi s'est inspirée de diverses



*Au cours de la séance matinale du Quoi d'neuf?, Sophie Rabhi lance une discussion avec les élèves de primaire sur les comportements "chacal" que les gens peuvent avoir et qui s'expliquent par des blessures parfois anciennes.*

pédagogies nouvelles, en particulier Montessori, Krischnamurti et Freinet. En maternelle et en primaire, les élèves disposent des outils Montessori et quelques enseignants sont formés à cette pratique mais ils l'ont adaptée au lieu et à l'époque.

Tous les matins, les enfants du primaire s'assoient en rond dans la yourte pour la séance « Quoi d'neuf ». Ils lèvent la main pour prendre la parole et raconter des événements de la veille ou à venir qui les ont marqués. Ceux qui ne sont pas en atelier rejoignent ensuite la classe. Chaque élève a son programme pour la semaine, et il s'organise comme il l'entend pour le faire. Au besoin, mais cela arrive rarement, ils ont le week-end pour le terminer. Ils disposent d'énormément de matériel pédagogique dans lequel ils peuvent librement piocher : livres, cartes pour apprendre à lire, tapis de travail, planches pour compter... Les instits passent de l'un à l'autre pour aider ceux qui en font la demande. Chaque semaine se tient un conseil des enfants au cours duquel ils peuvent faire part des problèmes rencontrés au sein de l'école ou proposer des changements.

Le collège, qui existe depuis trois ans, accueille cette année 19 enfants. La pédagogie proposée ne se rattache pas directement à un courant, mais elle est dans la continuité de l'école primaire. Les

cours se déroulent dans deux yourtes érigées dans la cour. Pour ceux qui sont en 3<sup>ème</sup>, le programme est plus proche du classique que dans les niveaux inférieurs, afin de préparer l'examen de fin de collège qui permettra à ceux qui le veulent d'intégrer un lycée. Mais au collège aussi, l'accent est mis sur l'apprentissage de l'autonomie. Suivant les matières, les élèves sont parfois divisés en sous-groupes, mais il y a beaucoup de cours communs.

Seul bémol à cette école : son coût d'environ 250 € par mois et par enfant. C'est peu pour une école privée dotée d'outils Montessori, mais cela représente un sacrifice important pour certains parents. A cette somme s'ajoute une part en nature, les parents étant invités à animer des ateliers ou aider à l'entretien du bâtiment à raison de 4h par mois. De fait, la mixité sociale et politique n'est pas vraiment au rendez-vous. « *Pour que mon enfant ait une ouverture plus large sur le monde, je ne le laisserai peut être pas au collège* », nous explique la mère d'un garçon scolarisé en maternelle à l'école des enfants. En attendant que « *l'école change de l'intérieur* », cette école lui permet d'offrir à son enfant un lieu où il peut grandir sereinement, développer sa confiance en lui, satisfaire sa curiosité et expérimenter la vie en groupe.

**Sonia**

# FAIRE L'ÉCOLE À LA MAISON

**L'école n'est pas obligatoire, c'est l'instruction qui l'est. Lorsque les enfants ou les parents n'y trouvent pas leur compte, il y a une solution : faire l'école à la maison.**

**P**our les parents qui choisissent de faire l'école à la maison, il s'agit le plus souvent de respecter le rythme de l'enfant ou de le soustraire à une institution dans laquelle il a rencontré des problèmes. Mais on trouve aussi des parents qui estiment que l'école n'est pas assez rigoureuse, des familles qui voyagent ou qui habitent loin d'une école, des motivations religieuses, des enfants handicapés qui n'ont pas pu obtenir de place dans un établissement, etc.

Le ministère de l'éducation estime qu'en France 3.300 enfants entre 6 et 16 ans sont instruits en famille, mais il ne tient pas compte des élèves inscrits au CNED qui suivent leurs cours par correspondance. Pour les associations de familles, il y en a au moins cinq fois plus. Les enfants instruits à la maison ne sont pas tenus de suivre le programme scolaire. Leur seule obligation est de maîtriser à 16 ans le « *socle commun de connaissances* ». Certains parents

« **IL Y A AUTANT DE FAÇONS  
D'INSTRUIRE QUE DE MOTIVATIONS  
POUR FAIRE L'ÉCOLE À LA MAISON** »

choisissent de respecter le programme à la lettre tandis que d'autres, à l'inverse, privilégient les apprentissages autonomes, c'est-à-dire laissent le temps à l'enfant d'apprendre lorsqu'il est prêt et demandeur, souvent au gré des événements et rencontres de la vie quotidienne. Entre les deux, de nombreuses familles s'appuient sur le programme tout en prenant des libertés par rapport à l'ordre et au rythme des apprentissages. Au final, « *il y a autant de façons d'instruire que de motivations pour faire l'école à la maison* », souligne Gwenaële Spenlé des Enfants d'abord, une association qui représente 500 familles faisant l'école à la maison.

Les familles qui font ce choix sont confrontées à de nombreuses interrogations : quelle pédagogie adopter ? Comment maintenir une socialisation des enfants ? À quelles procédures administratives se plier ? Elles doivent aussi faire face à l'incompréhension de leurs proches et affronter l'Éducation nationale qui voit parfois d'un mauvais œil la déscolarisation. Les différentes associations de familles leur permettent de se rencontrer, regroupent les informations utiles et, pour les plus importantes, proposent un soutien juridique.

En effet, chaque année, l'inspection académique effectue un contrôle pour évaluer la progression de l'enfant. Or, ces contrôles « *sont souvent mal vécus par les parents et donnent régulièrement lieu à des procédures juridiques* », explique Gwenaële Spenlé. Alors que le contrôle devrait « *porter sur la réalité de l'instruction dispensée à l'enfant au sein de la famille* », certains inspecteurs vérifient les acquis de l'enfant par rapport à ses camarades scolarisés du même âge. Lorsque les parents pratiquent l'apprentissage autonome, ces contrôles se soldent généralement par de mauvaises notes. L'enfant peut se sentir en échec et les parents sont soup-

çonnés par l'éducation nationale de ne pas remplir leur mission. Un second contrôle est alors organisé et s'il est à nouveau négatif, il peut déboucher sur une injonction de re-scolarisation. « *Les condamnations sont très rares. Il y a environ une obligation de retour à l'école par an* », indique Pacal Baffert, membre de LAIA, une autre association d'aide aux familles instructrices. Si les familles ne remettent pas en cause la nécessité d'un contrôle, elles souhaiteraient cependant qu'il soit plus collaboratif. Pour cela, certaines associations réclament la création d'un corps d'inspecteurs académiques formé au contrôle des enfants pratiquant l'instruction en famille.

Malgré ces difficultés, l'école à la maison offre de nombreux avantages : plus de temps libre pour pratiquer des activités sportives et artistiques, de nombreuses occasions de rencontrer des personnes diverses, la possibilité de confronter au réel tout en évitant de développer dès le plus

jeune âge le sens de la compétition... Solveig, 14 ans et faisant l'école à la maison dans l'Aube, peut ainsi consacrer plusieurs heures par semaine à la musique, sa passion. La socialisation n'est pas un problème puisqu'elle rencontre de nombreux jeunes de son âge au conservatoire et pendant ses stages de musique. Pour certains parents, comme ce couple d'agriculteurs dans la Nièvre qui a fait l'école à la maison à ses trois enfants jusqu'à la fin du niveau collège, cette pratique permettait « *de ne pas leur faire perdre leur enfance* » avec des longs trajets en bus et une institutrice locale défaillante. Deux de leurs enfants ont fait des études supérieures, le troisième préférant arrêter à l'issue du lycée pour devenir agriculteur. Le plus important est « *qu'ils sont heureux, avec l'envie de faire des choses* », estiment leurs parents.

Sonia

## Un droit menacé

Une proposition de loi déposée en décembre 2013 par des sénateurs UMP vise à « limiter la possibilité d'instruction obligatoire donnée par la famille à domicile aux seuls cas d'incapacité », au motif qu'elle contribue à « la montée du communautarisme dans les cités ». Bien que les sénateurs se défendent de vouloir « porter atteinte au principe constitutionnel de libre choix éducatif des parents », une telle loi marquerait la fin de l'instruction en famille. Si les associations se mobilisent, elles ne s'alarment toutefois pas. « Tous les deux ou trois ans on a des propositions de loi qui touchent à l'instruction en famille », indique Pascal Baffert.

# PANSER L'ÉDUCATION POPULAIRE

**Définie comme un apprentissage tout au long de la vie, l'éducation populaire devrait être au cœur de toute société démocratique en aiguissant la conscience politique de chaque individu. Malheureusement un peu oubliée, elle réapparaît aujourd'hui avec des personnes qui se réapproprient le concept.**

L'éducation populaire repose sur le partage de savoirs entre plusieurs personnes. Il s'agit de créer de l'intelligence collective, ce qui peut prendre une multitude de formes et concerner tous les domaines : l'échange de recettes de tartes au fromage, un cours d'histoire sur la Commune de Paris, des individus qui partagent leur expérience à propos du système de santé... L'éducation populaire, c'est la garantie que chacun puisse tout au long de sa vie améliorer ses connaissances sur le fonctionnement du monde.

En accompagnant le développement de l'esprit critique et la capacité d'analyse politique de chaque individu, l'éducation populaire est une force émancipatrice, un moyen de dégager ensemble des solutions pour améliorer profondément et durablement les conditions de vie de toutes et de tous. Elle s'inscrit nécessairement dans l'action, car son objectif ultime est la transformation sociale, économique, culturelle et politique de la société.

Sur le papier, le secteur de l'éducation populaire est aujourd'hui très important. Le Cnajep, qui fédère les associations de jeunesse et d'éducation populaire, en recense 430.000, soit 49 % du nombre total des associations en France. Elles rassemblent plus de six millions de bénévoles (dont deux millions pour la seule Ligue de l'enseignement), disposent d'un budget cumulé de 18 milliards d'euros (1,4 % du PIB) et totalisent près de 680.000 emplois (350.000 équivalents temps plein). Dans la réalité, l'éducation populaire n'existe presque plus.

Le concept de l'éducation populaire fut clairement énoncé au moment de la Révolution française. En 1792 devant l'assemblée législative, le député du Tiers état Condorcet défend une vision

de l'instruction qui ne devrait pas « abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles », mais « embrasser le système tout entier des connaissances humaines et assurer aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles ».

Condorcet pense que c'est l'instruction, et non les déclarations de principes, qui garantit véritablement la liberté et l'égalité. « Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auront été brisées (...) le genre humain n'en restera pas moins partagé en deux classes, celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves ».

Mais l'idéal d'une éducation permanente ne parvient pas à s'imposer face aux conservateurs. L'instruction et l'éducation populaire deviennent des enjeux de lutte et de pouvoir tout au long du 19<sup>ème</sup> et du

20<sup>ème</sup> siècle (voir article page 22). Pour Alexia Morvan, qui a rédigé une thèse intitulée « pour une éducation populaire politique », son histoire « peut se lire comme un lent processus de domestication des organisations civiles par l'État, qui, par étapes, spécialise, rétrécit et finalement incarène leur potentiel critique ».

Après le Front populaire, le gouvernement issu du Conseil national de la Résistance propose en 1944 de faire de l'éducation populaire une mission de service public. L'instruction obligatoire n'ayant pas empêché l'avènement du fascisme et les horreurs de la guerre, il apparaissait nécessaire de fournir une éducation politique aux jeunes adultes. À la Libération, Jean Guéhenno devient

directeur de l'éducation des adultes et de la culture populaire.

En 1948, cette cellule administrative fusionne avec la direction de l'éducation physique et des activités sportives pour créer une direction générale de la jeunesse et des sports. Cette décision signe l'arrêt de mort d'une réelle politique d'éducation populaire. Elle « entérine le succès d'une conception récréative de l'éducation populaire » selon Alexia Morvan, qui ajoute qu'avec la professionnalisation du secteur associatif dans les années 60-70, l'éducation populaire s'oriente vers « une vaste politique d'animation, mais surtout de pacification de la vie sociale des quartiers urbains ».

## PASSER DU VOGA AU DÉBAT

Aujourd'hui, ces structures labellisées « éducation populaire » par l'État sont de plus en plus dépendantes des subventions, et donc des institutions. Elles se retrouvent en situation de concurrence pour satisfaire les commandes et les besoins des collectivités qui délèguent à ces associations (MJC, maisons de quartier, centres sociaux...) la gestion sociale de certains territoires.

La responsable d'un centre d'animation affilié à la Ligue de l'enseignement indique que « la fédération de Paris [de la ligue de l'enseignement] ne vit qu'avec la délégation de service public ». La dépendance est complète et « cela pose la question de ses réelles possibilités et de ses réelles marges de manœuvre. Comment peut-on dire à une structure de se bousculer quand on dépend d'elle ? »

Et bien qu'elle pense que « le sport peut transmettre des valeurs et ainsi participer à l'éducation », elle se demande « comment on permet au citoyen de passer du yoga au débat ». Elle constate chez les gens « une vraie demande de changement, de comprendre et de trouver des solutions ensemble ». Ce qui importe pour elle c'est « la question

**« LES INSTITUTIONS  
CONSTRUITES APRÈS-GUERRE  
SUR UNE REVENDICATION  
D'ÉDUCATION POPULAIRE ONT  
VIRÉ À L'ANIMATION  
SOCIOCULTURELLE »**

de considération de la parole du citoyen. Il faut accepter l'idée d'une égale intelligence ».

On observe depuis quelque temps un renouveau de l'éducation populaire. Attac a quelque peu bousculé la donne lors de sa création en 1998 en se définissant comme « un mouvement d'éducation populaire tournée vers l'action citoyenne ». Le DAL (Droit au Logement) s'inscrit aussi dans cette démarche, comme d'autres collectifs ou associations. « Quelques éternés sont en train de se réapproprier le concept », se réjouit Franck Lepage qui a lancé les conférences gesticulées avec la Scop Le Pavé (voir encadré).

Franck Lepage a longtemps fait partie des acteurs institutionnels de l'éducation populaire. Jusqu'en 2000, il était directeur des programmes de la fédération française des MJC et chargé de recherches à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). À cette époque, il a rendu un rapport au ministère de la Jeunesse et des Sports dans lequel il pointait le paradoxe auquel les associations d'éducation populaire sont confrontées : « être agent d'une commande municipale ou être acteur d'un projet de transformation sociale ».

Il a depuis quitté ses fonctions et dénonce le fait que les « institutions construites après-guerre sur une revendication d'éducation populaire ont viré à l'animation socioculturelle » et qu'elles seraient devenues « le principal obstacle au déploiement de l'éducation populaire comme concept et mobilisation de méthodes de critique de la société qui nous est proposée ».

Pour Franck Lepage, l'éducation populaire ressemblerait à « des gens qui essaient de militer autrement, de faire circuler de la pensée critique sur la société, de construire ensemble des savoirs politiques utiles pour de l'action collective ». Lui se bat pour « fabriquer du temps de cerveaux humains disponible pour la révolution ».

Les pratiques de l'éducation populaire sont infinies et ne demandent qu'à être explorées. Les universités populaires initiées à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle font un léger retour, sous des formes plus ou moins intéressantes et dépendantes des pouvoirs publics. Il est urgent de reconsidérer aujourd'hui l'idée fondamentale du vivre et du réfléchir ensemble. Pour cela, l'éducation populaire mériterait plus d'attention.

**Zor**

Franck Lepage lors de sa conférence gesticulée sur l'éducation populaire.



## Le pouvoir des conférences gesticulées

Les conférences gesticulées sont une forme d'éducation populaire basée sur l'expérience d'une personne dans un domaine qu'elle connaît bien. Elles mêlent, humour, sérieux et ressenti. Quand nous l'avons rencontré, Franck Lepage nous a confié pourquoi elles sont si importantes à ses yeux.

« La seule façon de militer c'est de raconter sa vie, c'est d'identifier nos savoirs. La colère, la rage, la honte et la frustration sont des savoirs. Celui des enseignants ou des travailleurs sociaux n'est pas reconnu comme tel. Quand une assistante sociale prend sa retraite, elle part avec 30 ans de savoir sur l'action sociale, mais dans sa tête, ce n'en est pas un. Ce savoir politique ne sera pas échangé et ne servira pas le mouvement social. Si cette femme se met à parler de son travail, on va l'écouter pendant des heures. Si on lui propose de concevoir un objet public à partir de son expérience, elle va fabriquer un objet militant d'une redoutable efficacité. Parce qu'elle légitime des savoirs illégitimes. Elle va bousculer la définition du savoir qui consiste à dire que seul un sociologue qui a fait sa thèse est habilité à parler de l'action sociale. Il y a quelque chose de subversif dans le fait d'oser raconter, d'oser dire : j'ai compris des choses. »

# RENDEZ-VOUS MANQUÉS AVEC L'ÉDUCATION POPULAIRE

**Malgré quelques tentatives, l'éducation populaire n'est jamais vraiment encore parvenue à trouver sa place.**

L'idéal d'une éducation permanente se heurte après la Révolution française aux catholiques et aux conservateurs, inquiets de la diffusion des idées des Lumières et de la montée du socialisme. L'Église bataille pour conserver son influence sur l'instruction et la loi Falloux de 1850 renforce son contrôle. Des cours de morale et de religion font leur apparition à l'école.

En réaction, Jean Macé crée la Ligue de l'enseignement en 1866 qui promeut une éducation laïque. Le mouvement connaît un certain succès, son réseau de bibliothèques, ses cours publics, les sociétés ouvrières d'instruction et les centres d'enseignement pour les jeunes filles sont considérés comme une des premières expériences d'éducation populaire.

Succède à cette tendance laïque et républicaine, le courant ouvrier de l'éducation populaire. À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la légalisation des syndicats et l'influence de l'anarcho-syndicalisme conduisent à la création des Bourses du travail, lieux de rassemblements et des cours du soir. Pour Fernand Pelloutier, une des figures anarchistes, ce qu'il manque à l'ouvrier « *c'est la science de son malheur* », il faut donc « *instruire pour révolter* ».

C'est au moment de l'affaire Dreyfus, quand la France est coupée en deux et que le climat social est délétère que Georges Deherme, ouvrier typographe libertaire, fonde avec d'autres la première université populaire, la Coopération des idées en 1899. Il s'associe avec la bourgeoisie libérale pour organiser des rencontres entre ouvriers et intellectuels. D'autres universités populaires

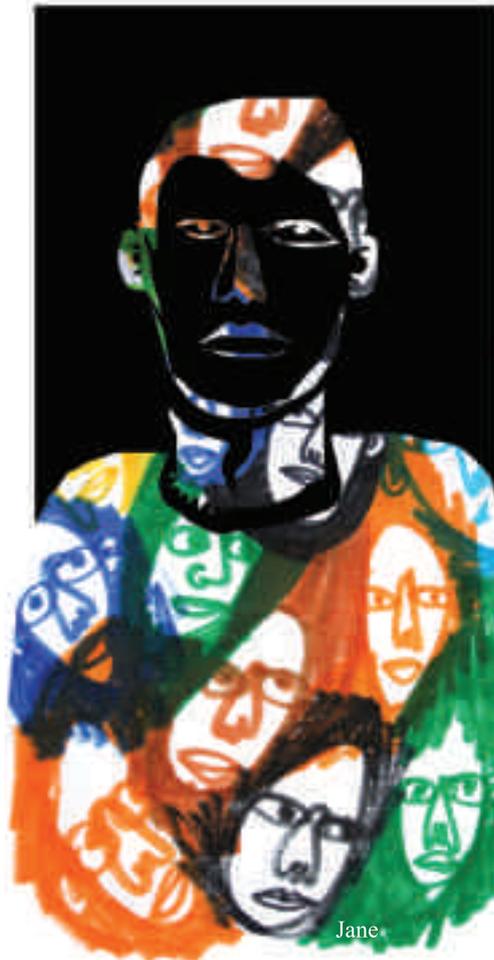
de diverses tendances se montent dans la foulée un peu partout en France. Geneviève Poujol en comptera 222 entre 1899 et 1914.

Parallèlement, la tendance chrétienne humaniste s'organise autour du Sillon, une revue lancée par Marc Sangnier

jeunes, éclaireurs et scouts en 1911 et 1920 et ils ont chacun leur réseau d'Auberges de jeunesse. Comme avec l'organisation de l'instruction officielle, l'éducation populaire est devenue un enjeu de lutte.

L'élection du Front populaire en 1936 et la grève générale qui s'en suivit donnent un peu de temps libre aux travailleurs, qui bénéficient désormais de la semaine à 40 heures et de 15 jours de congé payé. La scolarité devient obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans. Quand Léo Lagrange devient sous-secrétaire d'État, sa mission était de développer les loisirs sportifs, culturels et touristiques. Les auberges de jeunesse et les colonies de vacances sont encouragées, les Céméas et les CLAJ sont créés. Pour la première fois, un gouvernement se soucie vraiment d'éducation populaire.

Vichy s'en occupe à sa triste manière et la réduit aux trois mots : travail, famille, patrie. Dans les rangs de la Résistance, on est en train de penser l'éducation populaire comme une mission de service public. Le plan Langevin-Wallon qui fixe le programme éducatif du Conseil national de la Résistance indique que « *l'éducation populaire n'est pas seulement l'éducation pour tous, c'est la possibilité pour tous de poursuivre au-delà de l'école et durant toute leur existence le développement de leur culture intellectuelle, esthétique, professionnelle, civique et morale* ». En 1948, le projet est sabordé par les communistes qui voyaient son contrôle lui échapper. Depuis, l'éducation populaire est confiée au ministère de la Jeunesse et des Sports.



Jane

qui deviendra un vaste mouvement politique. Avec les « *cercles d'études catholiques* », il vise à réconcilier les ouvriers avec le christianisme. Il est désavoué par le pape qui le trouve trop politique.

Les laïcs et les catholiques créèrent chacun leur mouvement destiné aux

Zor



*Retrouvez les autres dessins de Super Détergent pages 33 et 47*

# OCCUPATION POUR SAUVER LES BOUILLES



**Dans le Tarn, le chantier d'un barrage destiné à l'irrigation et la dilution de la pollution du Tescou est sur le point de démarer. Mais les opposants au barrage de Sivens dénoncent un projet inutile et destructeur. Une association se charge du combat juridique tandis qu'un collectif occupe le terrain.**

Pour le Conseil général du Tarn, le barrage de Sivens « symbolise à lui seul la prise de conscience, sur un territoire rural à vocation agricole, des futurs aléas climatiques et de l'appauvrissement programmé des ressources en eau ». Pour la Préfecture, « il s'agit d'un projet indispensable pour le maintien d'une activité économique en milieu rural ». La retenue d'eau prévue sur la petite rivière du Tescou aurait une capacité de stockage de 1,5 million de mètres cubes, une surface d'emprise de 48 ha et un coût estimé aujourd'hui à 8,4 millions d'euros.

Financé exclusivement avec des fonds publics, « ce barrage, présenté comme d'intérêt général, est en fait destiné à 70 % pour l'irrigation intensive d'une vingtaine de fermes et pour 30 % au soutien d'étiage (dilution des pollutions) », indique le collectif pour

la sauvegarde de la zone humide du Testet, qui dénonce depuis 2011 « un projet inadapté ». L'association a analysé le dossier et a démontré de nombreuses incohérences et autres zones d'ombres. Plusieurs actions en justice ont été menées pour tenter de stopper le projet. Un recours suspensif a été rejeté par le Tribunal administratif sans que le juge ne motive sa décision. Les associations se sont pourvues en cassation au Conseil d'État. Cette décision est attendue dans les prochains mois, les autres recours devront attendre un ou deux ans.

Aux côtés de cette association légaliste, un collectif s'est constitué en automne 2013 pour mener la lutte sur le terrain. Il se nomme Tant qu'il y aura des bouilles, du nom des terres ou prairies humides réputées sans valeur financière et qui seraient inondées avec le barrage. Sa vocation est de

s'opposer « sur le terrain de façon physique, organisée et pacifique à tous travaux de déboisement et autres opérations liées à ce chantier ». Sans eux, la construction aurait sûrement déjà débuté.

Nous sommes arrivés sur la ZAD, ou zone à défendre, un soir, un peu avant l'heure du dîner. Nous retrouvons une petite dizaine de personnes à l'intérieur d'un chapiteau monté sur une parcelle du Conseil général du Tarn, entre Gaillac et Montauban. Les occupants sont en train de cuisiner et de s'organiser un peu pour la manifestation et le tractage du lendemain à Albi. Une fois la soupe et les lentilles avalées, l'heure est à la distribution des tours de garde. Pour prévenir une éventuelle nouvelle attaque, le campement est surveillé toute la nuit. « Il faut être prêt si les cagoulés reviennent », prévient un zadiste.

En effet, une ferme abandonnée et investie par le collectif, au lieu dit la Métairie Neuve, a été saccagée le 23 janvier par une vingtaine d'hommes cagoulés « armés de manches de pioche et de masses ». Ils sont venus avec les plaques d'immatriculation masquées, ont brisé la porte, des fenêtres, des volets, maîtrisé une des deux militantes qui se trouvaient sur place pour ne pas qu'elle appelle du renfort, répandu du répulsif et dégonflé les pneus des voitures stationnées là. Cette agression est intervenue après l'incendie de plusieurs cabanes au mois de décembre et des menaces à peine voilées proférées par le président de la FDSEA (Fédération départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) dans l'hebdomadaire *Le paysan tarnais*.

### UNE ZAD AU TESTET

Le week-end suivant, un nouveau campement était construit à deux kilomètres de là, tout près de l'endroit prévu pour la construction de la digue. Nous prenons ici notre tour de garde de 6h à 8h, tout près du poêle, dans la petite guérite de contrôle. Au lever du soleil, nous découvrons la cabane-dortoir. Elle est en bois, isolée à la paille et surplombe le chapiteau qui fait office de pièce commune et de cuisine. Des banderoles, accrochées au-dessus de la route, interpellent les riverains sur le projet de barrage. Il y a aussi un tipi, des toilettes sèches et de petits chemins de paille pour se déplacer à pied sans abîmer la prairie sensible de la zone humide du Testet.

C'est pour protéger la nature et dénoncer un système en bout de course que des personnes se sont installées sur ce territoire menacé. Il y a toute une

petite troupe qui gravite sur la ZAD, on y croise des militants aguerris, des étudiants, des gens de passage, venus de loin ou du coin, des curieux qui s'arrêtent pour s'informer sur le barrage... Le collectif Tant qu'il y aura des bouilles plaide pour « une agro-écologie paysanne respectueuse de la vie ».

« La façon anti démocratique dont le projet a été imposé » est aussi dénoncée. Thierry Carcenac, le président du Conseil général du Tarn, se retranche derrière l'enquête publique pour affirmer dans une lettre « qu'il ne [lui] apparait pas opportun de rouvrir le débat ». Mais bien des choses ont changé depuis cette « consultation » qui n'a pas pris en compte les avis critiques des scientifiques et qui n'était pas complète.

Un débat contradictoire, c'est ce que demande le collectif du Testet qui a dû saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) pour obtenir un rapport qu'elle demandait depuis deux ans. Réalisé par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) et remis au Conseil général en 2001, c'est ce document qui fixe les besoins d'étiage du Tescou et qui détermine le volume de la retenue de Sivens. Bien que fondateur du projet, ce rapport n'avait pas été divulgué au moment de l'enquête publique. Une fois celui-ci analysé, le collectif du Testet a pu estimer que le débit d'étiage retenu de 150 l/s, calculé en 2001 pour diluer les rejets polluants « hors-norme » d'une laiterie de Montauban, n'est plus justifié aujourd'hui.

En 2009, la CACG, devenue entre-

temps maître d'ouvrage délégué du projet du barrage, remet un deuxième rapport au Conseil général. Il est censé actualiser les précédentes données, mais les débits d'étiages restent identiques. Pourtant, les rejets de la laiterie Sodiaal ont considérablement diminué depuis que l'entreprise a amélioré son système d'assainissement. Entre un objectif de 150 l/s et 100 l/s (débit suffisant selon le premier rapport de la CACG si la pollution de la laiterie était maîtrisée), « c'est 600.000 m<sup>3</sup> de différence », indique le collectif, « ce qui correspond à une augmentation de 47 % des ressources à mobiliser ».

Concernant l'irrigation, le collectif du Testet considère que le plafonnement de la consommation d'eau à 2000 m<sup>3</sup>/ha est incohérent avec la consommation réelle et que l'évaluation des besoins ne prend pas en compte l'évolution des surfaces irriguées, qui selon l'aveu même de la CACG, auraient diminué de 38 % entre 2000 et 2010 sur les communes du bassin du Tescou à l'amont de Montauban. La CACG aurait aussi inclus

« sans aucune explication », dans les surfaces desservies par le barrage de Sivens, 54 ha de terres agricoles déjà

irriguées grâce à un autre barrage en fonction, celui de Théronnel.

La conclusion du collectif est alors sans appel : « après avoir analysé les calculs de déficits en eau du bassin du Tescou réalisés par la CACG en 2001, à la fois pour les besoins de soutien d'étiage et pour les besoins d'irrigation, il ressort que le volume prévu pour le barrage de Sivens est de l'ordre de 3 à 4 fois surdimensionné ».

« LE VOLUME PRÉVU POUR LE BARRAGE DE SIVENS EST DE L'ORDRE DE 3 À 4 FOIS SURDIMENSIONNÉ »



Pour l'association, si les dernières pollutions étaient réduites à la source, et non artificiellement diluées, et si certains irrigants ne provoquaient pas d'assèchement de la rivière, « *il n'y aurait probablement pas besoin de soutien d'étiage* ». Les besoins d'irrigations restants, estimés à 364.000 m<sup>3</sup>, ne justifieraient plus la construction d'un barrage.

« *La solution serait sans doute facilement trouvée par l'optimisation des 185 retenues existantes (qui peuvent déjà stocker 5.1 millions de m<sup>3</sup>) et par la création de nouvelles petites réserves pour les quelques fermes qui n'en disposent pas encore* », avance le collectif qui demande à « *geler la procédure de réalisation du barrage de Sivens en attendant les conclusions de nouvelles analyses réalisées par des experts réellement indépendants* ».

## ÉVITER QU'IL NE SOIT TROP TARD

Dans une lettre ouverte, le collectif Tant qu'il y aura des bouilles rappelle que « *la CACG est dans une situation de conflit d'intérêts, car elle est à la fois : bureau d'études, concessionnaire pour la maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre, futur exploitant potentiel et vendeur de matériel d'irrigation* » et que « *rémunérée au pourcentage du budget total (100 % sur fonds publics) elle a eu tout intérêt à proposer à ces mêmes pouvoirs publics un projet surdimensionné* ». Un élu cumule ainsi des fonctions à la CACG (une société d'économie mixte), au département et à l'Agence de l'eau

*Le Tescou est une petite rivière, il faudra trois ans pour remplir la retenue d'eau.*



## Calculs de compensation

Les zones humides sont protégées par la loi. Comme pour chaque projet qui en détruit une, les promoteurs du barrage doivent compenser cette perte. Le barrage aurait une emprise de 48 ha. Il détruirait 29 ha d'espaces boisés et ennoierait 12,7 ha de la zone humide du Testet. Stéphane Mathieu, directeur de l'eau et de l'environnement au Conseil général, se veut rassurant. S'il « *assume la destruction de la zone humide* », il déclare « *mettre le paquet sur les mesures environnementales. Nous avons mis un million d'euros sur la compensation* ». Un argument qu'il rétorque aux écologistes qui critiquent le coût du projet. L'Onema, le CSRPN et le CNPN ne sont pas satisfaits des mesures de compensations proposées. Le Conseil général avait initialement prévu 24 ha de compensation. Finalement, ce ne sera que 19 ha éclatés en neuf zones. Stéphane Mathieu indique que « *les zones ont été identifiées mais pas encore acquises. Il s'agit d'anciennes zones qui ont été drainées par le passé, nous allons boucher les drains pour recréer des zones humides* ». Autrement dit, tenter de recréer des zones humides sur d'anciennes zones humides détruites par l'agriculture, pour compenser la destruction de nouvelles zones humides.

Adour Garonne. D'autres personnes ont également plusieurs casquettes.

L'utilité d'un tel barrage mise à mal, il reste encore les contradictions entre les déclarations du Conseil général du Tarn sur l'écologie et sa volonté de construire cette retenue au fort impact environnemental. En 2007, le département lançait son pôle de protection des zones humides mais cela ne l'empêche pas de vouloir détruire aujourd'hui celle du Testet. Elle est pourtant qualifiée par la Dreal comme faisant « *partie des zones humides majeures du département du point de vue de la biodiversité* ». Son Agenda 21 stipule une gestion durable des forêts, mais le Conseil général ordonne le défrichement de 29 ha du bois de Sivens classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Alors qu'il n'était fait mention que de 23 espèces protégées lors de l'enquête publique de 2012, les dérogations portent aujourd'hui sur 94 espèces.

Presque tous les services de l'État ont émis des réserves sur le projet. L'Onema, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, juge que « *les mesures de corrections et de compensation envisagées ne garantissent pas le maintien en bon état de conservation [des espèces] impactées par le projet* ». Le CSRPN, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, a rendu un avis défavorable, le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) aussi, deux fois de suite. Le Conseil général et la Préfecture du Tarn les ont ignorés et ont déclarés le projet d'utilité publique.

Seuls trois conseillers généraux n'ont pas voté en faveur du projet. Pour Jacques Pagès, l'un d'eux, « *cela fait très longtemps que le Conseil général travaille dessus, ce barrage est quasi de l'ordre du religieux* ». Il est en effet dans les cartons depuis une quarantaine d'années...

Mais tout s'est accéléré récemment. Le déboisement de la zone où serait implanté le barrage devant être fait en mars, les autorités ont envoyé le 27 février une centaine de gendarmes mobiles pour expulser les occupants de la ZAD du Testet. Mais le soir même, les opposants au barrage s'installent dans la parcelle juste en face, propriété de l'ONF. Durant le week-end et les jours qui suivent, des renforts par dizaines arrivent pour soutenir la lutte. Mi-mars, trois lieux sont occupés par une soixantaine de personnes et aux dernières nouvelles, du monde continue à affluer.

Pour les zadistes, il s'agit de perturber les opérations de déplacement d'espèces protégées, obligatoires avant de commencer un chantier de ce type et d'empêcher le déboisement. Les naturalistes font leur travail escortés par une cinquantaine de gendarmes habillés en militaire. L'idée est d'agir avant qu'il ne soit trop tard, pour éviter la situation des barrages de Fourogue et de Gabas construits non loin de là. « *La justice a finalement donné raison aux associations qui dénonçaient ces projets, mais les barrages ont été déclarés illégaux après leurs constructions. On veut éviter ça ici* », nous confie un occupant.

**Zor**

# VIE ET EXPULSION À LA ZAD DU TESTET



La ZAD du Testet, la ZAD des bouilles ou encore la Bouillonnante, autant de noms qui désignent la même chose : une zone de résistance pour protéger un petit coin encore préservé du Tarn.

Le collectif Tant qu'il y aura des bouilles occupe le terrain contre le projet de barrage. Près du croisement de la D999 et de la D132, ce qui devient un petit village s'enracine et prend de l'ampleur.

La philosophie est inspirée de la lutte en cours depuis plus de cinq ans à Notre-Dame-des-Landes, « la grande ZAD » : l'occupation pour contrer les travaux d'un projet jugé néfaste.

L'expulsion du 27 février était attendue, le déménagement de l'autre côté de la route avait commencé la semaine précédente.



Une centaine de gendarmes mobiles ont détruit le campement et saccagé le terrain avec la pelleuse. Quelques minutes d'immobilisation de l'engin, une interpellation, quelques échauffourées et une asperction de gaz lacrymogène plus tard, une nouvelle occupation débutait juste en face. L'expulsion a ramené du monde. La semaine suivante, une soixantaine de personnes occupaient trois sites sur la ZAD du Testet. Les opérations de déboisement ont pris du retard, les méthodes dissuasives ont payé.





# LES MONNAIES LOCALES REVISITENT L'ÉCONOMIE



« Dynamiser l'économie locale », « éviter la thésaurisation et la spéculation », « refaire de la monnaie un moyen et non une fin », « ne pas laisser les marchés dominer notre économie et se réapproprier la monnaie » sont autant d'arguments mis en avant par les utilisateurs des monnaies locales complémentaires. Depuis 2010 et le lancement à Villeneuve-sur-Lot de l'abeille, la première monnaie locale française, les projets se multiplient. On en recense une vingtaine sur tout le territoire, et une quarantaine sont en cours de création. Malgré des divergences de fonctionnement, tous ces projets veulent faire de la monnaie un outil au service d'échanges locaux et éthiques et non plus un moyen de spéculation. « Cela répond au désir de reprendre le pouvoir sur notre monnaie. Par nos achats, on peut impulser un changement de société », souligne Françoise Lenoble, fondatrice et coprésidente de l'association qui a lancé l'abeille.

Le principe est toujours le même : les adhérents au réseau diffusant la monnaie locale se procurent les coupons-billets contre des euros dans des comptoirs d'échanges ou auprès des associations organisatrices. Chez les commerçants qui acceptent la monnaie locale, le client peut payer en sardines, mesures, communes, sol-violettes, abeilles, eusko, etc. au lieu de régler

**Dans certaines villes, il est désormais possible de payer sa baguette en monnaie locale, sans passer par les euros. Ces monnaies revendiquent une économie sans spéculation, dans laquelle chaque citoyen contribue par ses achats au maintien ou au développement d'une offre de services et de produits locaux.**

ses achats en euros (un euro vaut une unité de monnaie locale et l'appoint peut être fait en euros). Les prestataires sont choisis selon des critères sociaux et environnementaux : ils doivent répondre au cahier des charges de l'association qui gère la monnaie locale. En général, ce sont des artisans, des commerçants et des petites entreprises indépendantes qui s'engagent à se fournir le plus possible auprès de producteurs locaux.

## DONNER DU SENS À LA MONNAIE

Le cahier des charges imposé aux commerçants participants est la principale valeur ajoutée de ces monnaies locales par rapport aux tickets resto ou autres chèques vacances. C'est lui qui donne du sens à la monnaie. Selon les cas, en plus des exigences de production et de relocalisation locale, il peut astreindre à d'autres critères. Ainsi, pour l'eusko, qui circule au Pays Basque français depuis janvier 2013, le cahier des charges est fortement lié à la langue basque : l'Euskara. Pour être prestataire dans ce réseau, il faut aussi s'engager à communiquer en basque auprès de ses clients, soit par l'affichage bilingue en magasin ou sur les menus des restaurants, soit en prenant des cours pour maîtriser les rudiments de la langue. En utilisant l'eusko au lieu de l'euro, les particuliers aident à préserver et développer cette spécificité régionale.

La plupart des systèmes de monnaie locale complémentaire français conservent en garantie les euros échangés dans un compte épargne éthique proposé par des sociétés financières de l'économie sociale et solidaire, le plus souvent la NEF. Si la conversion des euros en monnaie locale est en général d'un pour un, la re-conversion des monnaies locales en

euros est soumise à des frais de l'ordre de 3 à 5%. Seuls les prestataires sont autorisés à reconvertir la monnaie complémentaire qu'ils reçoivent de leurs clients en euros. Les particuliers ne le peuvent pas, afin d'encourager l'usage de la monnaie locale. Les frais de reconversion permettent bien souvent de financer des projets associatifs ou de compenser la perte lorsque le taux de change en euros n'est pas exactement de un pour un. Par exemple, on peut obtenir 110 mesures (la monnaie locale de Romans) contre 100 € ; cette disposition est un coup de pouce en faveur du pouvoir d'achat de ceux qui utilisent la mesure. Parfois, la monnaie est également « fondante », c'est-à-dire qu'elle perd de sa valeur avec le temps. Là aussi, il s'agit d'éviter la thésaurisation et d'encourager les échanges. Les sommes générées par la

## La Cigalonde, le contre-exemple

Les monnaies locales ne sont pas toutes des projets « sociaux et solidaires ». On trouve dans la liste de ces monnaies élaborée par le réseau des monnaies locales complémentaires quelques exemples dont la philosophie est assez éloignée de l'idée originale. Il en est ainsi de la Cigalonde, instaurée dans le Var à l'initiative de commerçants et qui n'a d'autre intérêt que de faire de la promotion pour les commerces appartenant au réseau. Pas de fonte, pas d'exigences sur la qualité des produits vendus, la Cigalonde relève plus du folklore publicitaire que de l'outil de transformation économique.

fonte servent en général à financer le système (impression des billets, fonctionnement de l'association) ou à soutenir divers projets locaux.

À Roanne, où la commune circule depuis novembre 2010, le réseau veut rester petit pour conserver son indépendance. « *Nous sommes dans une démarche politique en opposition à l'euro* », expliquent les fondateurs de la commune. « *Le terme même de monnaie locale complémentaire ne nous convient pas. On préfère monnaie subsidiaire* ». Plus radicale que la plupart des autres monnaies locales, celle-ci a pour objectif de faire sortir des euros du système bancaire. Ils ne touchent aucune subvention et les 4000 € qu'ils ont convertis en communes ne sont pas non plus déposés dans une banque. L'association gérante en prête une partie à ceux qui en ont besoin sous forme de micro-crédits.

À l'opposé, à Toulouse, la ville est très impliquée dans le sol-violette qui circule depuis mai 2011 (70.000 sont en circulation). Elle a subventionné le projet à hauteur de 120.000 €, ce qui a permis d'embaucher l'équivalent de 4,5 temps plein, et offre 30 sol-violettes par mois à 90 familles défavorisées qui ont été sélectionnées par les Maisons des chômeurs. La municipalité s'est positionnée en faveur de l'utilisation des sol-violettes dans son réseau de transport Tisseo mais le Trésorier payeur municipal, un fonctionnaire détaché de Bercy, fait pour l'instant barrage à cette mesure (autorisée dans d'autres pays européens) au prétexte que la seule monnaie ayant cours légal est l'euro. À Montreuil, qui prévoit de lancer la pêche cette année, la mairie a déjà décidé d'accorder 30.000 € de subventions et le conseil régional 50.000 €. Des sommes importantes d'argent public qui, si elles montrent l'intérêt que portent certaines autorités locales à ces initiatives citoyennes, posent la question de l'efficacité de tels projets.

### IMPACT DES MONNAIES LOCALES

Sur le plan de l'économie locale, il est encore trop tôt pour savoir si ces monnaies dynamisent réellement les échanges. À Villeneuve-sur-Lot, où l'on utilise l'abeille depuis 2010 (60.000 abeilles sont aujourd'hui en circulation), on constate que « *les restaurants se procurent leurs ingrédients auprès de producteurs locaux, ce qu'ils ne faisaient pas avant* », indique Françoise Lenoble.

## La Banque de France se penche sur les monnaies complémentaires

Si l'euro est la seule monnaie ayant cours légal d'après la Banque de France, les monnaies locales sont quand même soumises à la réglementation bancaire et financière. Les émetteurs de monnaies locales devraient donc être agréés en tant qu'établissements de crédit par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), un organisme adossé à la Banque de France. Cependant, ils peuvent demander une exemption au motif que leurs opérations bancaires sont réalisées au sein d'un « réseau limité d'accepteurs ». Cette formalité remplie, les émetteurs de monnaie locale ne sont pas hors-la-loi. Cependant, leur utilisation est limitée. La valeur doit être de un pour un avec l'euro. Il n'est pas légal d'utiliser le fonds de garantie constitué par la



conversion des euros en monnaie locale et obligatoirement déposé à la banque, bien que certaines monnaies locales le fassent. Un salaire peut être payé en partie en monnaie locale avec l'accord du salarié. Cependant, en France il n'est pas encore possible de régler ses impôts même locaux avec une autre monnaie que l'euro. Avec le développement des monnaies locales complémentaires, l'ACPR les regarde de plus près. Ils ont notamment entamé un dialogue avec des représentants du mouvement de ces monnaies pour vérifier qu'elles sont bien en adéquation avec la réglementation. « Pour l'instant, il n'y a pas de volonté de freiner les monnaies locales. Il s'agit d'une simple vigilance », estime Philippe Derudder, spécialiste des monnaies complémentaires.

De même à Toulouse, où a été instauré un système de suivi des coupons-billets, « *on sait que le sol-violette circule trois fois plus vite que l'euro. Il est échangé 6 à 8 fois avant d'être reconverti en euro, donc de repartir dans l'économie spéculative* », explique Caro Andrea. Au Pays Basque, 5.000 € ont été reversés à 23 associations six mois après le lancement de l'eusko grâce aux bénéficiaires de la reconversion. Il faut dire que l'eusko est en volume la monnaie locale la plus importante de France avec 230.000 euskos en circulation. Les initiateurs du mouvement envisagent de lancer prochainement des euskos dématérialisés pour effectuer des virements inter-entreprises (commerçants - fournisseurs). Cependant, « *en France, on*

*manque de recul pour faire un bilan socio-économico-écologique de leur impact. C'est un mouvement profond de transition, mais il n'implique pas encore suffisamment de gens même s'il est globalement pertinent* », estime Philippe Derudder, auteur de plusieurs ouvrages en faveur des monnaies locales complémentaires.

Si le mouvement est encore trop petit pour mesurer son impact sur la relocalisation de l'économie, les monnaies locales sont par contre intéressantes sur un plan pédagogique. Leur mise en place est source de débats qui permettent de mobiliser les citoyens autour de la question souvent tabou de l'argent et de faciliter la compréhension du système monétaire. À Toulouse, ce sont

d'ailleurs trois associations d'éducation populaire qui sont à l'origine du sol-violette. Le fait d'avoir une monnaie fondante est notamment un bon outil de réflexion. « *Pourquoi une monnaie doit perdre de la valeur au fil du temps ? Est-il normal que l'on puisse faire de l'argent avec de l'argent ? La fonte a le mérite de poser les questions de l'intérêt et de la rente* », estime Philippe Derudder.

Pour que les monnaies locales aient un impact sur l'économie locale, il faut

qu'elles soient utilisées par suffisamment de gens. Or, si les professionnels perçoivent rapidement l'intérêt d'une telle expérience, « *la principale difficulté est de convaincre les particuliers de rentrer dans le réseau. Il faut faire grandir les consciences. Il n'y a pas d'intérêt personnel immédiat à faire partie du réseau ; c'est un cheminement de chacun pour penser intérêt collectif* », rapporte Sylvaine Dufour, cofondatrice de la sardine à Concarneau. Pour

que ce soit utile, il faut également que la monnaie incite effectivement les utilisateurs à acheter des produits « éthiques ». Or ce sont souvent des militants déjà convaincus par la nécessité de consommer local qui adhèrent les premiers. « *L'enjeu est ensuite d'élargir les utilisateurs à un second cercle* », explique Philippe Floris, cocréateur de la muse, la monnaie qui circule à Angers depuis le printemps 2012.

Sonia



## « Les citoyens cherchent à donner une autre direction à l'économie »

Questions à Philippe Derudder, auteur du livre

*Les monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment ?*

### Comment expliquer l'engouement récent pour les monnaies locales complémentaires (MLC) ?

La crise financière et économique peut en partie expliquer leur fort développement. Injustices sociales, chômage, pauvreté, épuisement des ressources, crise écologique : les citoyens ont pris conscience que le système monétaire abandonné au pouvoir des banques dérégulées pose plus de problèmes qu'il n'apporte de solutions et que les décisions prises pour en sortir n'ont rien résolu. La confiance sur laquelle tout système monétaire repose est très ébranlée de sorte que la monnaie pose aujourd'hui des questions qu'on ne se posait pas avant la crise.

### Quels sont les exemples emblématiques à l'étranger ?

En 2005, il y avait déjà environ 5.000 monnaies locales ayant cours à l'échelle mondiale. Parmi elles, on peut citer l'Ithaca hour née il y a 20 ans dans l'État de New York. C'est une monnaie horaire, proche des systèmes locaux d'échange (les « SEL », où des personnes s'échangent de façon multilatérale des biens, services et savoirs à l'aide d'une monnaie basée sur une unité de temps) à la différence que là, il est accepté par un millier de commerces et producteurs, y compris une banque locale. Au Brésil, le palmas a été créé il y a une quinzaine d'années dans le quartier de Palmeiras, un bidonville des faubourgs du Fortaleza où avait été déplacée dans les années 70 toute une population pour libérer le bord de mer aux investisseurs du tourisme. Adossés à la Banque Palmas, qui accorde des micro-crédits à la production et à la consommation locales, les palmas ont favorisé le développement des commerces, des productions et des services dans ce quartier ce qui a permis de maintenir les revenus dans ce quartier au lieu de s'en évader. Ce système est devenu un modèle qui se développe au Brésil pour lutter contre la pauvreté. Citons aussi le chiemgauer, qui existe en Bavière depuis 2003. C'est le chef de file des monnaies régionales qui se développent en Allemagne et qui a inspiré de nombreuses monnaies locales européennes dont celles qui fleurissent en France depuis 4 ans.

### Pourquoi lancer une MLC plutôt qu'un SEL, et y a-t-il des passerelles entre les deux ?

Si les SEL sont fortement implantés en France (on en compte plus de 400 actuellement) et ont plus d'antériorité que les MLC, ils ne s'adressent qu'à des réseaux de personnes individuelles. Ils entrent dans la catégorie de ce que j'appelle les monnaies de lien, comme les Accorderies qui naissent actuellement et dont la finalité est plus sociale qu'économique : permettre aux gens de se regrouper, de sortir de l'isolement, prendre conscience de sa valeur personnelle et pouvoir exprimer ses talents au sein d'un réseau. On est donc dans la construction d'un puzzle d'initiatives monétaires dont les MLC forment l'une des pièces, et dont la différence principale réside dans le fait qu'elles s'adressent à toutes les composantes de la société. Il serait fort intéressant de marier les SEL avec les MLC, chacun gardant sa spécificité, car l'expérience est différente tout en se complétant. Pour le moment, il semble que les personnes engagées dans ces expériences aient du mal à percevoir l'intérêt d'un tel mariage. Dans les SEL, on ressent souvent une opposition forte avec le business et la fiscalité tels qu'ils existent, alors qu'avec les MLC il y a la volonté de transformer les choses dans l'économie réelle, de redonner un sens éthique à la monnaie.

### Comment permettre à ces monnaies d'être au service d'une réelle transformation de l'économie ?

D'un côté idéologique, on a un cadre dominant très fort et de l'autre des citoyens qui cherchent à donner une autre direction à l'économie. Le défi réside dans le fait que ces monnaies n'ont pas vocation à obéir au cadre dominant, mais doivent répondre aux grandes questions de société actuelles. Pour l'instant, en France, ces monnaies sont totalement appuyées sur l'euro et on reste donc enfermés dans la logique d'une représentation de richesse inversée où la monnaie est une fin en soi au lieu d'être un seul moyen. Pour aider à l'émergence d'une telle alternative socio-économique, il faudrait plus de liberté pour leur émission et leur utilisation. Au Québec par exemple, il n'y a pas d'obligation à s'appuyer sur le dollar, ce qui ouvre des perspectives plus larges.



# SUR LES ROUTES D'ISRAËL ET DE PALESTINE

Carnet de voyage d'une randonnée de cinq semaines riches en échanges.

Par Julien et Cyrielle



## Lundi 31 décembre, Kfar Vitking

Nous sommes arrivés hier à l'aéroport Ben Gurion de Tel Aviv. Après un long contrôle d'identité et de nombreuses questions sur le programme de notre séjour, nous avons pris le train direction Netanya, puis Kfar Viking. Nous sommes très surpris de voir autant de jeunes militaires. Le service militaire semble plus qu'incontournable ici, trois ans pour les garçons, deux pour les filles. C'est un des piliers de la société et apparemment le premier sujet lors d'un entretien professionnel. Seuls les jeunes de confession musulmane ou chrétienne ne sont pas tenus de le faire, mais cela constitue un handicap pour trouver du travail et accéder à la propriété. Après une bonne journée de marche, nous passons la nuit chez Yael, que nous avons rencontré sur la plage.

## Jeu 3, Isfiha

Cela fait quatre jours que nous marchons. Hier soir, nous nous sommes installés au sommet d'une tour de surveillance incendie en pleine forêt pour y passer la nuit. Cet endroit s'est avéré être un lieu où les jeunes viennent se retrouver. Nous y rencontrons une bande de potes et l'un d'entre eux nous invite à venir manger et dormir chez lui. Alon nous héberge

chez ses parents, paysans producteurs d'avocats et de citrons.

Nous repartons le lendemain matin, requinqués par cette rencontre et le sac rempli de fruits d'une qualité remarquable. Nous avons eu la sensation de goûter des avocats pour la première fois. Le paysage de montagne est splendide et nous arrivons à Isfiha, village druze isolé. Les druzes sont une ethnie principalement répartie entre la Syrie, le Liban, Israël et la Palestine. Ils possèdent une langue propre et une religion particulière, inspirée de l'islam.

Alon nous ayant donné l'adresse d'un ami, nous savions qu'un repas et une douche nous attendaient ce soir.

## Samedi 5, Nazareth

Fatigués de marcher, nous avons décidé de poursuivre notre route en stop. Direction Nazareth. C'est la plus grande ville arabe d'Israël, avec 70.000 habitants. Arrivant à la tombée de la nuit, notre première préoccupation a été de trouver où dormir. Le gardien de la basilique nous fut d'une grande aide en nous proposant plusieurs solutions. Nous sommes finalement accueillis par les sœurs clarisses. Délestés de nos sacs, nous en profitons pour visiter cette ville animée et chargée d'histoire. Nous avons l'impression de changer d'époque.

## Mardi 8, Daganìa

Nous arrivons à Daganìa, le premier kibboutz fondé en 1910 par 12 immigrants ukrainiens. Nous sommes un peu surpris aux premiers abords : gros portail de sécurité, grillages et barbelés, des tourelles, des spots, des bâtiments gris... Le tout entouré de plantations diversifiées : bananes, dattes, agrumes, avocats, olives...

Nous retrouvons Na'ama, rencontrée quelques jours plus tôt sur la route, qui nous laisse l'appartement de son frère absent. Le kibboutz offre un studio à chacun pendant le service militaire. Le soir même, nous sommes invités à dîner chez les parents de Na'ama. Son père est d'origine polonaise, arrivé à l'âge de deux ans. Il élevait des poulets au kibboutz. Maintenant il est professeur de bridge et guide. Sa maman, Jacqueline, est d'origine marocaine, et est arrivée quand elle avait un an. Elle était institutrice pour enfants difficiles. Nous passons une excellente soirée à découvrir la vie de cette famille.

Le lendemain, nous mangeons à la cantine et visitons le kibboutz afin de mieux comprendre ce que ce mot signifie. A l'origine de la colonisation sioniste, le kibboutz est une communauté basée sur la propriété commune des biens, préconisant le travail individuel, l'égalité et la coopération au

niveau de la production, de la consommation et de l'éducation. Il se doit de pourvoir au besoin et à la sécurité de ces membres. Nous découvrons petit à petit que le kibboutz a évolué et perdu de ses ambitions. Aujourd'hui à Dagan, même si beaucoup d'habitants possèdent une voiture individuelle et travaillent à l'extérieur, le kibboutz offre encore des hébergements, des retraites complémentaires, un système de santé indépendant, des écoles, un parc automobile commun, et bien d'autres choses que nous n'avons pas vues. Il semblerait que cette autonomie du kibboutz ne plaisait pas trop au pouvoir central, qui aurait ruiné nombre d'entre eux dans les années 70-80, à coups de spéculation sur leur endettement.

### Vendredi 11, Dan

Nous continuons notre route vers le nord, un peu de stop, un peu de marche. Nous rencontrons deux Vietnamiens dans une bananeraie. Ils semblent vivre dans la cabane de chantier que nous voyons au loin et être employés/exploités là depuis quelques années, ne parlant ni hébreu, ni anglais. Nous repartons avec quelques kilos de bananes dans le sac et poursuivons en stop jusqu'à Dan. Petit détail intéressant, le stop ici ne se fait pas le pouce en l'air mais... l'index vers le bas. Nadav nous accueille au kibboutz de Dan pour la nuit.

Le lendemain nous laissons une partie de nos affaires chez Nadav et partons pour le plateau du Golan, région syrienne, occupé depuis 1967 par Israël. Nous traversons plusieurs villages druzes, le froid et la neige nous obligent à réviser nos plans et à Majdal al-Shams nous redescendons à pied par l'autre côté de la vallée. Nous croisons des centaines de voitures qui viennent voir la neige. Des gens chargent leur coffre de neige, incroyable ! D'autre installent des bonshommes de neige sur le capot et redescendent en espérant les ramener ainsi jusqu'à Jérusalem ! Des kilomètres de bouchon ! Des gens se pressent par centaines dans un petit vallon pour admirer une chute d'eau d'une dizaine de mètres. L'eau est si rare ici que le niveau du lac de Gallilé, principale source d'eau du pays, est un sujet récurrent de conversation.

### Dimanche 13, Ha Zorain

Nous redescendons vers le sud et traversons la réserve d'Alula, principal lieu de passage pour les oiseaux en migration. En rejoignant la route nous sommes pris en stop par Sharon et Yossi qui nous invitent à dormir chez eux. Ils vivent dans un moshav. Les moshav sont à l'origine des villages d'agriculteurs où chacun exploite une parcelle à titre privé. Certains moyens de production sont mis en commun et la commercialisation se fait via une coopérative. Ces lieux ont souvent été construits en hauteur ou sur des sites stratégiques facilitant leur défense.

Chez Sharon, nous retrouvons les deux services de cuisine que nous avons déjà pu observer avant. Un pour les laitages, l'autre pour la viande. Nous découvrons également les deux éviers, les deux cuisinières, tout est séparé afin que l'un ne rentre pas en contact avec l'autre. L'une des raisons est cette phrase de l'ancien testament que nous montre Yossi : « *Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère* ».

### Lundi 14, Bequa'ot

Nous quittons nos hôtes et partons pour la frontière cisjordanienne, à une centaine de kilomètres. La Cisjordanie est une région à peine plus grande qu'un département français. Avec la bande de Gaza, elle constitue l'un des deux territoires officiellement sous autorité palestinienne. Nous appréhendons un peu la suite du voyage, les médias et les personnes rencontrés auparavant ayant forgé cette inquiétude.

A Beit She'an, un couple nous prend en stop à la frontière et nous entrons en Cisjordanie sans nous en rendre compte, ni barrage, ni militaires. Nous passons la nuit chez Evelein, d'origine hollandaise et Meit, Ethiopien. Ils vivent au moshav de Bequa'ot et sont producteurs de raisin de table. Implantée en Palestine, cette colonie est hyper sécurisée : caméras, gardiens armés, clôtures électriques. De nombreux Palestiniens travaillent ici, aux champs, à la coopérative, à la construction de bâtiments mais doivent repartir la journée finie.

### Mercredi 16, Aqraba

Nous passons ces deux derniers jours à marcher, faisant de belles rencontres, même si les échanges avec les Arabes et les bédouins sont freinés par



la barrière de la langue. Nous marchons vers Aqraba, ville située à proximité de Naplouse. Les paysages sont magnifiques, inhabituels pour nos yeux francs-comtois. Nous croisons de nombreux bergers, la plupart sont assez jeunes. À quelques kilomètres de la ville nous rejoignons la route et sommes pris en stop par un tracteur jusqu'à Aqraba. Nous y rencontrons Sami, tout étonné de voir deux étrangers ici. Il se propose de nous héberger, nous rencontrons sa femme et ses enfants. Le soir même il nous emmène à Naplouse pour boire un coup avec un ami policier, mais tout ça secrètement, car il est musulman et ne souhaite pas que sa femme ou sa famille soient au courant. On se retrouve alors assis à l'arrière de la voiture, Vodka et shawarma (sandwich au poulet) à la main, les lumières de la ville défilant autour de nous.

### **Jeudi 17, Jéricho**

Nous repartons ce matin en tendant l'index. Une voiture s'arrête, quelques mots et nous voilà en route pour Jéricho. Fenêtre ouverte, musique arabe, paysage magnifique. Nous savourons ce moment. Nous passons de la montagne à la vallée du Jourdain et arrivons à Jéricho avec la pêche, quelques courses, un jus de fruits, des cartes postales. Nous grimpons en direction du monastère grec orthodoxe des tentations situé à l'extérieur de la ville. Une petite visite des lieux avec le gardien, Mohamed, puis nous nous installons pour la nuit sur un petit espace plat à flanc de falaise. En dessous, le vide et plus loin, les lumières de Jéricho.

### **Dimanche 20, Arad**

Nous venons de passer deux jours le long de la mer Morte, endroit le plus bas de la planète, - 400 mètres d'altitude. Baignade et lessive étaient au programme. Nous quittons ce matin la plage d'Ein Gedi pour poursuivre plus au sud. Le conducteur qui nous a pris en stop part déminer le long de la frontière avec la Jordanie, à quelques kilomètres de là.

Nous arrivons à Massada, de l'hébreu « forteresse », vieille de 2000 ans, sorte d'alcatraz biblique. Nous passons l'après-midi à visiter ce lieu chargé d'une histoire courte mais intense, dernier bastion juif lors de la conquête romaine. Nous repartons en



*À Hébron, les Palestiniens ont installé des grilles au-dessus de cette rue commerçante pour se protéger des débris jetés par les colons israéliens depuis leurs fenêtres.*

suite en direction d'Arad, première ville planifiée du pays. À la poste, nous suscitons l'intérêt des passants qui finissent par nous dégoter une adresse où dormir.

### **Samedi 26, Arad**

Nous avons passé trois journées à randonner dans le désert de Judée, aux alentours d'Arad, avant de partir pour Eilat, au bord de la mer rouge, où nous sommes depuis quatre jours. Nous squattons sur la plage avec une Portugaise, un Russe et un Israélien, à quelques mètres de la frontière égyptienne. Nous avons improvisé une tente et un petit barbecue et avons loué deux masques de plongée. Une fois sous l'eau, nous sommes émerveillés.

### **Mardi 29, Noque'dim**

Nous sommes partis hier matin pour Hébron, où nous avons été invités à passer la nuit chez Yael qui nous a pris en stop. Nous avons dormi à Kyriat Arba, colonie israélienne qui surplombe la ville arabe d'Hébron. Yael nous a déposés ce matin dans la seule rue d'Hébron tenue par l'état d'Israël. Cette rue donne accès aux tombeaux des patriarches, lieu saint juif et musulman. Yael habite à un kilomètre d'Hébron et pourtant elle n'y a jamais mis les pieds comme la plupart des colons israéliens en Palestine. En Cisjordanie, elle ne circule que sur des itinéraires sécurisés qui relient les différentes colonies israéliennes. Arabes et Hébreux sont voisins, ne se côtoient presque pas, pourtant ils

semblent nourrir l'un pour l'autre des sentiments qui oscillent entre crainte et hostilité. Tout semble fait pour maintenir cette situation.

Nous passons par un check point et entrons dans la vieille ville avant de repartir en stop pour Bethléem. Les villes arabes de Palestine sont magnifiques, une atmosphère paisible et vivante. Arrivés à Bethléem, nous sommes un peu déçus et surpris de voir l'ambiance europapark qui y règne. Nous dormons ce soir à Noque'dim, colonie israélienne récente et illégale.

### **Mercredi 30, Jérusalem**

Nous arrivons sous la pluie à Jérusalem. Nous avons rendez-vous avec Tomer, un ami de Nadav. Nous traversons la vieille ville en quête de sa maison. Tomer est étudiant en archéologie comme ses deux colocataires. Il nous fait une visite guidée de la ville, même si trois jours ne suffiront pas. Nous sommes ébahis devant l'animation qui règne ici. Le moindre quartier, la moindre rue nous offrent leur particularité. Et quelle diversité ! Nous restons un moment assis devant la porte de Damas, avec l'impression d'être à un carrefour intemporel où le monde entier se croise.

En cinq semaines de voyage, nous avons constaté plus de d'incompréhension et de méconnaissance que de haine envers le voisin. Si certains alimentent le conflit, la grande majorité aspire simplement à vivre ensemble.

# DES OLIVIERS CONTRE LE MUR

**Fayez Taneeb est venu crier sa rage. Agriculteur à Tulkarem, en Cisjordanie, nous l'avons croisé lors de l'une de ses étapes en France en mai dernier. Invité par l'association Génération Palestine, il voyageait pour faire connaître la situation des paysans palestiniens, devenue invivable depuis l'édification du mur israélien.**

« Ce mur a tué certains de nos concitoyens, a détruit une partie de nos maisons, partagé les familles, et appauvri nombre d'entre elles en ôtant aux Palestiniens 37 % de leurs terres agricoles, passées du côté israélien », explique Fayez Taneeb en guise d'introduction à l'une de ses nombreuses interventions à travers le monde. La « clôture de sécurité israélienne » ou « barrière anti-terroriste » pour les uns, « mur de la honte ou de l'apartheid » pour les autres, est en cours de construction par Israël depuis 2002, malgré une condamnation de l'Assemblée générale des Nations unies. « L'édification du mur qu'Israël, puissance occupante, est en train de construire dans le territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est, et le régime qui lui est associé, sont contraires au droit international », note la Cour Internationale de Justice dans son avis rendu en 2003.

Pourtant, la construction s'est poursuivie avec des conséquences terribles pour les habitants de

Cisjordanie. Si l'armée israélienne accorde bien de rares permis pour qu'une poignée de Palestiniens puissent continuer d'exploiter leurs terres, ces autorisations sont insuffisantes et soumises à des conditions très rudes. « Les portails sont ouverts trente minutes le matin, et trente minutes le soir. Donc si un paysan va sur sa terre le matin, il ne peut pas sortir avant le soir. Si jamais il lui arrive quelque-chose, il est livré à son propre sort ».

Lorsque le mur a coupé en deux son terrain, en 2002, Fayez Taneeb est entré en rébellion. Estimant ne pas pouvoir compter sur le pouvoir palestinien, il décide, avec d'autres paysans, de se défendre seuls. Leur stratégie s'articule autour de deux axes : l'organisation de manifestations en Palestine et la communication internationale pour faire sa-



voir au monde « ce qu'il se passe ici ». Avec la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), ils appellent au boycott des produits israéliens, espérant que « comme en Afrique du Sud pour l'arrêt de l'Apartheid, cet action peut être un procédé efficace pour obliger Israël à respecter les lois internationales ».

Durant sa « tournée », Fayez Taneeb tente aussi de récolter des fonds pour financer la plantation de nouveaux arbres. Car la construction du mur a entraîné la destruction d'un million d'oliviers, sources de revenus pour de nombreuses familles palestiniennes et considérés comme des arbres presque sacrés à la fois par les musulmans et les juifs. Il souhaite en replanter le même nombre et espère que « ces oliviers offriront un revenu aux familles et rétabliront l'équilibre des écosystèmes perturbés par la construction de ce mur ».

L'Union Européenne apporte une aide financière à la Palestine, mais Fayez Taneeb la refuse. « Je ne veux pas d'une aide pour manger. Il faut une aide qui donne à la Palestine les moyens de produire elle-même ce dont elle a besoin ».

Il dénonce aussi l'utilisation de ces aides, dont la plupart servent selon lui de salaire aux autorités palestiniennes. « Rien que dans les services de sécurité, il y a entre 70 et 80.000 employés. Et pourtant, cela n'empêche pas que je peux être arrêté à n'importe quel moment par l'armée israélienne », constate-t-il.

En plus du mur, Fayez Taneeb se bat aussi contre une usine chimique israélienne installée en territoire palestinien après avoir été interdite sur le sol israélien. « Avec le vent, toute la pollution arrive sur Tulkarem », rapporte-t-il. Avec ses voisins, l'agriculteur a porté plainte contre le directeur de l'usine, ce qui n'a rien donné. Les 800 agriculteurs israéliens, quant à eux, sont allés voir le directeur qui leur a promis d'arrêter l'usine pendant les 40 jours de l'année où les vents inverses emportent les rejets toxiques sur les terres israéliennes. « L'usine pose un problème au point d'arrêter les machines durant 40 jours pour ne pas intoxiquer les 800 colons israéliens, mais polluer l'environnement de 70.000 Palestiniens plus de 300 jours par an, ce n'est pas un problème », constate, amer, Fayez Taneeb.

Sonia

# UNE NOUVELLE LOI PÉNALE EN PRÉPARATION

**« Nos prisons sont pleines, mais vides de sens » clamait Christiane Taubira en septembre 2012. En formulant cette critique, elle soulignait l'aspiration gouvernementale à instaurer une nouvelle politique pénale nécessaire dans l'environnement crispé par l'inflation législative de ces dernières années. Mais le projet de réforme pénale discuté en avril au Parlement s'avère décevant.**

Dossier réalisé par Crabo et Orane  
Illustrations : [imagerdesprisons.tumblr.com](http://imagerdesprisons.tumblr.com)

En septembre 2012, une circulaire de politique pénale invitait les procureurs à limiter le recours à l'incarcération aux seules situations qui l'exigeaient. Elle rappelait la nécessité de sanctions « justes et adaptées » et la « promotion de la réinsertion du condamné ». Cette circulaire était suivie de la création d'une conférence de consensus sur la prévention de la récidive dont l'objectif était de recenser les « expériences et pratiques professionnelles positives » dans le domaine. Axé sur le dialogue et le débat avec différents acteurs du monde prison-justice (y compris des personnes exécutant une peine), la démarche marquait une véritable rupture avec les travaux législatifs précédents. Mais l'angle d'attaque limitait clairement la réflexion à la prévention de la récidive. Réduire les politiques de réinsertion à cela présente les personnes détenues avant tout comme des risques dont il conviendrait de protéger la société alors que seules de véritables politiques de réinsertion sociale peuvent permettre de garantir le droit à la sûreté de tous.

Néanmoins, un ensemble de préconisations courageuses a par la suite été remis au Premier ministre. Parmi elles : reconsidérer la place de la prison dans l'arsenal répressif, abandonner les peines automatiques comme les peines planchers, rompre avec la logique de pénalisation croissante des comportements, éviter les sorties sèches, ouvrir la prison aux règles de droit commun... Toutes ces recommandations devaient servir de fondement à l'élaboration du projet de loi. Mais celles-ci sont restées dans l'ombre de la peine de probation qui a rapidement concentrée toute l'attention, aussi bien médiatique que politique, au détriment des autres. Il s'agit d'une peine restrictive de liberté purgée en milieu ouvert.

Les premières orientations du projet de loi, présentées au début de l'été 2013, annonçaient de profonds changements à la hauteur des enjeux et de l'espoir suscité par la conférence de consensus. Mais très vite, certains arbitrages ministériels ont affaibli le projet. Les stratégies électora-

listes basées sur la valorisation de la « sécurité » et de la répression ont contribué à faire perdre à ce texte son ambition originelle. La peine de probation devenue contrainte pénale, qui s'ajoute à un panel de peines alternatives déjà existantes et trop peu utilisées, vient donc complexifier un droit pénal déjà lourd.

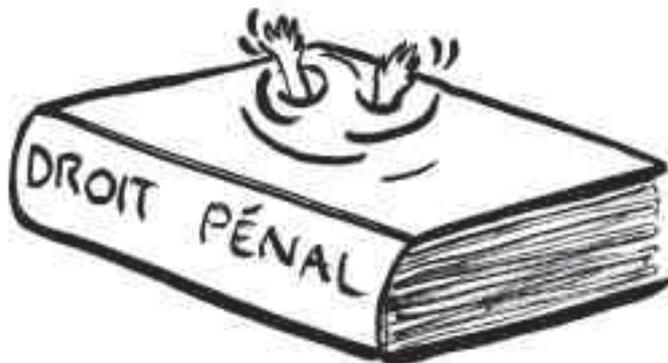
## OSER REMETTRE EN CAUSE LE PRIMAT DU CARCÉRAL

La conférence de consensus osait remettre en cause le primat du carcéral dans la politique pénale et le texte reconnaît bien cette incapacité de l'institution carcérale à répondre aux missions qu'on lui assigne. Mais ça s'arrête là. Si l'ombre de la prison plane sur ce texte, elle reste cantonnée à un rôle de figuration. Pourquoi après avoir dressé depuis plusieurs mois un constat si frappant des dysfonctionnements de l'institution, le gouvernement ne se saisit-il pas de l'opportunité de réaliser de véritables changements ?

Limitier son usage est une chose, en modifier son fonctionnement en est une autre.

La prison est loin d'être « une simple privation de la liberté d'aller et venir ». Rupture des liens familiaux, difficulté d'accès aux soins, non-effectivité de nombreux droits s'ajoutent à une longue liste de privations aujourd'hui inhérentes à l'incarcération et non envisagées dans le prononcé de la sanction.

En considérant que la réinsertion est la capacité de mener une vie responsable, c'est à dire « de pouvoir choisir soi-même des orientations que l'on entend donner à sa propre vie et des modalités pour y parvenir », la case prison apparaît alors plutôt comme un obstacle à la réinsertion. En effet, le choix et l'initiative n'ont aucune place dans cette institution gouvernée par la contrainte et la soumission. Au Parlement aujourd'hui de prendre ses responsabilités et de faire de ce projet de loi une véritable remise en question de la place accordée à la prison dans le système pénal.



# LES TRAVAILLEURS DE L'OMBRE

**Des travaux forcés à l'oisiveté subie, de la souffrance au travail comme partie intégrante de la peine au travail comme récompense et gage de réinsertion : le travail en prison reste méconnu.**

**D**u quart au tiers selon les sources, il est assez difficile de connaître précisément la proportion de personnes qui travaillent derrière les barreaux. Seule certitude : beaucoup plus aimeraient y avoir accès.

Il existe plusieurs sortes de travail en détention. Le service général concerne toutes les tâches internes qui contribuent au fonctionnement de l'établissement (ménage, buanderie, cuisine...), et le travail de production réalisé soit pour le compte de la RIEP, la Régie Industrielle des Établissements Pénitentiaires (fabrication de produits pour les administrations comme du mobilier urbain, charlottes pour les hôpitaux et même les uniformes des surveillants) soit pour des entreprises privées. Il s'agit le plus souvent de tâches répétitives, non qualifiées, de conditionnement, de façonnage ou de manutention.

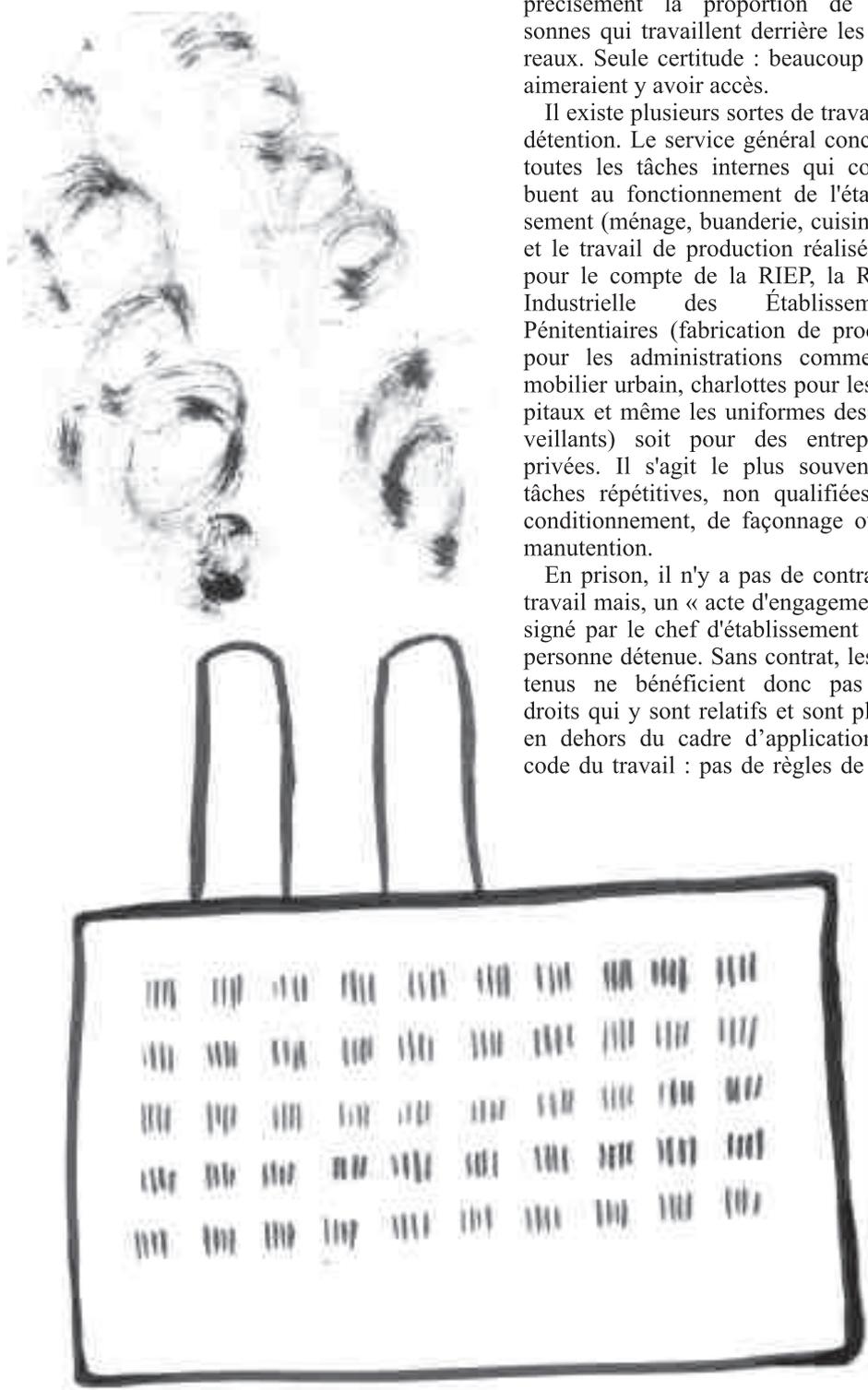
En prison, il n'y a pas de contrat de travail mais, un « acte d'engagement », signé par le chef d'établissement et la personne détenue. Sans contrat, les détenus ne bénéficient donc pas des droits qui y sont relatifs et sont placés en dehors du cadre d'application du code du travail : pas de règles de pro-

cedure d'embauche et de licenciement, pas d'indemnité en cas de chômage, de maladie ou d'accident, pas de congés payés, pas de droit syndical. Seules les règles d'hygiène et de sécurité s'imposent. La prison reste donc aussi dans ce domaine une zone de non droit.

## **UN SEUIL DE RÉMUNÉRATION NON RESPECTÉ**

La seule règle qui vient encadrer les rémunérations précise que la rémunération du détenu ne peut être inférieure au taux horaire fixé par décret selon un pourcentage allant de 20 à 45 % du SMIC horaire brut, selon le type de travail effectué. Cependant il existe un monde entre le texte et la réalité. Le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Libertés a déjà eu l'occasion de dénoncer une non application de ce texte dans certains établissements. Dans son rapport de 2011, il déplore que « *ce seuil minimum de rémunération (SMR), malgré son appellation* », constitue « *au mieux le plus souvent un maximum* », ou « *une moyenne idéale à atteindre* ».

En 2010, le salaire moyen des détenus était de 343 €. Cette dérogation est d'autant plus paradoxale que les caisses d'assurance vieillesse appliquent aux détenu-e-s les règles de droit commun. En comparaison, en une année de travail, une personne rémunérée au SMIC peut valider quatre trimestres tandis qu'un détenu ne peut en valider qu'un, éventuellement deux. Si le service général est celui qui emploie le plus, c'est aussi celui qui paie le moins : 253 € en moyenne par mois en 2012. En revanche, les détenus sont assurés d'un travail journalier. En ce qui concerne le travail en atelier pour des entreprises, les rémunérations peuvent tourner autour de 400 € par mois. Mais ceci est biaisé dans le sens où les détenu-e-s sont souvent payé-e-s à la pièce et que les contrats peuvent être de très courte durée, parfois même de quelques jours. Le travail pour le RIEP est le travail le plus qualifié et le plus rémunéré (562 €), mais c'est aussi le plus minoritaire.



Pour les détenu-e-s, le travail est nécessaire afin de pouvoir cantiner (système d'achat en détention), payer la télévision, l'avocat, la partie civile, mettre de l'argent de côté pour la sortie, voire envoyer de l'argent à la famille. Mais c'est aussi plus concrètement un moyen de sortir de sa cellule et une chance d'obtenir des réductions de peine supplémentaires, donc de sortir plus tôt.

L'Administration pénitentiaire de son côté loue les vertus du travail dans la « *lutte contre la récidive* », car cela permettrait de « *faciliter le retour à la vie active* ». Mais dans ces conditions, il s'agit plutôt d'un outil de gestion. La journée, les détenus sont occupés, le soir ils sont fatigués. C'est aussi un moyen de pression très fort, puisqu'ils peuvent être déclassés (licenciés) pour un problème disciplinaire qui n'a rien à voir avec leur emploi. Pouvoir obtenir un travail dont les places sont chères et vouloir le conserver constitue une excellente carotte pour faire régner l'ordre en détention. Pratique.

Les entreprises aussi y trouvent leurs comptes : prix compétitifs, délais imbattables, charges patronales allégées, absence de jours fériés et de vacances. Les firmes proposent en général des activités nécessitant un important volume de main-d'œuvre disponible par intermittence (plages de couronnes des rois, conditionnements de cotillons, packaging pour offres promotionnelles...). Les entreprises gèrent leur production à flux-tendu, interrompent et reprennent l'activité à leur guise, et tout ça sans la moindre indemnité à verser. De plus, les ateliers sont mis à disposition gracieusement. L'Administration pénitentiaire parle même de « *délocalisation utile* » dans ces brochures. Le décalage horaire et les frais de transport en moins. En France, seuls les ESAT (établissement employant des handicapées) peuvent rivaliser. On comprend pourquoi certains secteurs tels que la confection, la cosmétique ou l'automobile sous-traitent aux prisons.

Parmi les grandes marques qui ont fait appel ou font encore appel aux détenu-e-s : BIC, Agnès B, EADS, Renault, La Redoute, La Maison de Valérie, ou encore L'Oréal (même si sa charte éthique met en avant l'interdiction de faire travailler des enfants et des prisonniers). Ce qui marche en ce moment, ce sont les centres d'appels.

Si certaines entreprises assument recourir au travail en détention en évoquant un but social (sic), les autres prétendent ne pas être au courant et se retranchent derrière leurs sous-traitants.

### LE TRAVAIL EN PRISON DEVANT LES PRUD'HOMMES

Plusieurs affaires concernant le statut du travailleur détenu au regard du droit du travail ont été portées devant la justice récemment. Les Prud'hommes ont ainsi donné raison à des détenus suite à une contestation de licenciement et des rappels de salaire égaux à la différence des sommes perçues pour le travail accompli et le SMIC. Ces décisions ont été perçues comme un séisme juridique dans le milieu carcéral. Ainsi, on a reconnu que les relations de travail entre les détenu-e-s et les entreprises correspondaient bien à la définition jurisprudentielle du contrat de travail, à savoir une rémunération, une prestation de travail et un lien de subordination. La différence de traitement entre les salariés libres et détenus relève bien d'une discrimination.

Les conditions semblaient donc être réunies pour une réforme. Mais déception, la décision du Conseil constitutionnel du 14 juin 2013 anéantit presque les espoirs de l'application d'un droit du travail en prison. À la

question de savoir si le fait d'exclure les détenus du code du travail est conforme à la Constitution et respecte le principe d'égalité devant la loi, il répond que oui. L'absence de contrat de travail n'est donc pas en soi contraire aux droits et libertés garantis par la Constitution. Soit. Il renvoie cependant quand même le législateur à ses responsabilités en soulignant qu'il était libre de modifier les dispositions relatives au travail des détenus afin de renforcer la protection de leurs droits.

S'il reste difficile d'appliquer en prison l'ensemble du Code du travail (avec ses comités d'entreprises obligatoires...) l'absence de droits et de protection ruine la conception même du travail pénal comme outil d'insertion. C'est pourquoi il est essentiel d'en appliquer une partie, la plus large possible. Quels dangers à laisser exercer des droits collectifs dans un lieu fermé et sous contrôle ? Pourquoi ne pas rémunérer le travail à sa juste valeur puisque cela est un pilier essentiel tant pour l'intérieur que pour la sortie de prison ?

Mais outre des modifications nécessaires dans ce domaine, le statut du détenu travailleur questionne plus largement le travail pénitentiaire dans son ensemble, qui permet actuellement l'exploitation, avec la bénédiction de l'État, sous couvert de réinsertion.



# JUSTICE DES MINEURS : LA FIN D'UN MODÈLE D'EXCEPTION

**E**n ce qui concerne le traitement de l'enfance délinquante nous revenons de loin. Autrefois enfermés avec les majeurs, les mineurs délinquants ou en danger, sont progressivement séparés des majeurs. On crée des établissements pénitentiaires telles que la Petite Roquette (1986), des colonies agricoles chargées de rééduquer les mineurs par le travail (Mettray 1840) ou encore des bagnes d'enfants (1850). Présentés au départ comme des alternatives à la prison, les colonies et les bagnes s'avèrent en fait en être des extensions. Même logique d'exclusion et de punition. Et le travail, sous prétexte d'apprentissage, devient partie de la peine. Les réponses employées étaient ainsi surtout d'ordre répressif et génératrices de violence. D'autres solutions ont émergé au siècle dernier, jusqu'à l'apparition à la Libération de l'ordonnance de 1945, véritable tournant qui a élevé en principe la primauté de l'éducatif sur le répressif.

Au sortir de la guerre, la France a besoin de ses enfants et doit donc les préserver. De plus, l'expérience des camps et le retour des prisonniers de guerre déclenche une vraie prise de conscience de l'horreur de l'enfermement. C'est dans ce contexte de la Libération que naît l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante. Elle fait du droit pénal des mineurs un droit spécial reposant sur des principes forts visant à protéger l'intérêt de l'enfant en l'insérant ou le réinsérant dans la société. Les trois piliers fondamentaux en sont : le primat de l'éducatif sur le répressif, la spécialisation des magistrats et des juridictions, et enfin la prise en compte du parcours et de la personnalité de l'enfant dans la décision de justice afin de proposer des solutions sur mesure. Mais cela n'empêchera pas en parallèle l'apparition de nouvelles formes de structures coercitives (internats de rééducation...).

Dans les années 50, la délinquance juvénile inquiète les pouvoirs publics, bien que cette augmentation corresponde aux premiers effets du baby boom. L'apparition des phénomènes de bandes de jeunes, les blousons noirs vers 1959, accentue dans l'opinion publique ce sentiment qu'il y a un malaise de la jeunesse qui se développe. La toute nouvelle direction de l'Éducation surveillée a du mal à sortir de la culture pénitentiaire et crée en 1958 les Centres Spéciaux d'Observation de l'Éducation Surveillée. Cela se révélera être un échec. Ces CSOES, qui fermeront en 1979, sont un appel d'air à l'incarcération, les juges légitimant le recours à cette mesure sous prétexte des temps éducatifs qui y étaient mis en place.

C'est seulement dans les années 70 que l'éducation surveillée fuit la pénitentiaire, et sort de l'univers carcéral en créant les centres d'observation fermés. S'il ne s'agit pas de structures pénitentiaires, l'aspect extérieur n'en est pas moins ambigu, avec murs d'enceinte, sauts de loup, portes grillagées, verre Triplex aux fenêtres. À partir des années 80, on ne jure que par l'action éducative en milieu ouvert pour prendre

en charge les jeunes délinquants, avec une approche bénéficiant des apports de la psychologie clinique, de l'éducation populaire ou de la sociologie... L'idée est de préserver les liens existants. Mais ce n'est toujours pas la fin de l'enfermement des mineurs.

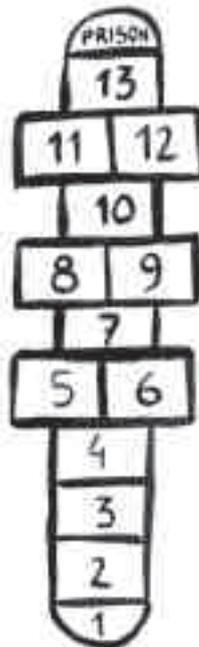
## TOUJOURS PLUS DE RÉPRESSION

Les premiers Centres Éducatifs Renforcés (CER) ouvrent en 1998. On en dénombre une cinquantaine en 2002 quand sont créés les Centres Éducatifs Fermés (CEF). Ces CEF sont censés être une alternative à la prison mais sont aussi une antichambre de l'incarcération : tout manquement grave au règlement du centre est susceptible d'entraîner une détention. C'est également en 2002 que sont créés les Établissements Pénitentiaires pour Mineurs (EPM) qui permettent l'augmentation des possibilités d'enfermement, car en parallèle les quartiers mineurs en prisons classiques ne disparaissent pas.

Chaque loi franchit un nouveau palier dans la répression : abaissement de l'âge de la responsabilité pénale, de l'âge minimal de garde à vue et de détention, généralisation de l'incarcération à partir de 13 ans dans des EPM, aggravation des peines, possibilité de rejet de l'excuse de minorité, création d'un tribunal correctionnel pour mineurs et généralisation des peines planchers pour les 16-18 ans, abaissement du seuil de la peine encourue pour recourir au CEF, procédures calquées sur la justice des majeurs... Cette politique s'accompagne également de dispositions touchant les familles : suppression de la part des allocations familiales de l'enfant placé en CER, amendes et des stages parentaux avec possibilité d'incarcération en cas de refus...

Agiter le spectre de la jeunesse dangereuse, de l'enfance incorrigible, permet d'évacuer les vraies questions. On ne parle plus d'un enfant ou d'un ado qui a commis un acte délinquant mais d'enfant ou d'adolescent délinquant. Mettre en cause uniquement la personnalité des délinquants, à grand renfort de psychologie, permet d'évacuer la question sociale sous-jacente. Car s'il s'agit bien d'un problème d'individus pourquoi s'interroger sur les injustices sociales ? Cette façon simpliste d'aborder les choses s'enracine également dans une tendance de durcissement, tant dans le domaine pénal que dans le champ social et éducatif, vis-à-vis des « irrégularités » de l'enfance, mais aussi plus globalement d'un phénomène d'intolérance de plus en plus forte face à l'écart, à la discontinuité et à la résistance.

Détecter, surveiller, redresser, enfermer. L'idéologie de la discipline (alliant l'éducatif, le médical et le carcéral) se renforce. Le moindre geste peut devenir signe d'une pathologie qu'il faut neutraliser. Des termes tels que « troubles de la conduite » permettent de disqualifier des comportements de plus en plus nombreux, à des fins normatives de contrôle social. D'où des risques de dérive de plus en plus grands.



# COMTÉ : UN SUCCÈS AU DÉTRIMENT DE L'ENVIRONNEMENT

À l'instar de nombreuses filières AOP, le Comté, fierté fromagère régionale, n'a pas échappé à la course au productivisme. Cette intensification de la production, très localisée, provoque des pollutions qui mettent en péril la richesse écologique du terroir, pourtant nécessaire à la qualité du Comté.



Le Comté est une fierté pour les habitants de la région, mais il devient malheureusement aussi synonyme de catastrophe écologique. L'intensification des pratiques d'élevage depuis une vingtaine d'années est en grande partie responsable de la pollution des rivières franc-comtoises et de la chute de la diversité floristique observée dans les prairies. Les acteurs de la filière, qui ont fait du Comté un label de qualité, sont bien conscients du problème. Mais les considérations écologiques peinent à s'imposer face aux logiques productivistes et à la perspective de nouveaux marchés.

Le Comté est une institution qui remonte au moins au 13<sup>ème</sup> siècle quand les paysans ont mis leur lait en commun dans les fruitières. C'est la plus vieille AOC fromagère, la plus importante en volume avec 57.000 tonnes produites et 490 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012. Ce succès commercial et l'importance économique de la filière ont rendu les politiques très frileux sur le sujet. « *L'évolution des méthodes de production de lait depuis 1990 ont mis l'AOP Comté, malgré son cahier des charges, en déséquilibre avec son territoire, les sols et les rivières. Cette réalité commence à être reconnue* », note Marc Goux, du collectif SOS Loue et rivières comtoises.

L'impact sur le territoire est énorme. En Franche-Comté, 73 % de la surface agricole est destinée à la production d'herbe et de fourrage. À ce stade, on peut parler de monoculture, les prairies étant de plus en plus semées. La filière est structurée autour du CICG, le Comité interprofessionnel du gruyère de Comté, qui rassemble environ 2.800 éleveurs, plus de 150 ateliers de fabrication, dont 80 % sont des coopératives, les fruitières, une vingtaine d'affineurs et les distributeurs.

« *Nous sommes la seule filière à avoir un cahier des charges aussi strict qui limite la fertilisation azotée des sols et l'alimentation des vaches laitières* », se défend Claude Vermot-Desroche, le président du CICG. La filière contrôle la production de Comté avec l'attribution de « plaques vertes », un système de quotas.

Mais cela n'est semble-t-il pas encore suffisant. L'état des rivières se dégrade fortement depuis les années 70 et la filière Comté est montrée du doigt. « *Il apparaît que la Loue et les hydrosystèmes proches présentent un déclin marqué des peuplements de poissons et d'invertébrés qu'ils hébergent* », écrit l'Onema, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, dans un rapport d'expertise sur les mortalités de poissons observées sur la Loue et le Doubs en 2010 et 2011. Aujourd'hui, c'est le Dessoubre, l'un des derniers refuges pour les amateurs de truites, qui est touché par la pollution et qui est à son tour interdit de pêche.

Pour l'Onema, l'augmentation de la population, les rejets d'eaux usées, l'augmentation des quantités de lait produites et les changements dans certaines pratiques agricoles ont un impact sur les flux d'azote et de phosphore dans la rivière. Si l'agriculture et la filière Comté n'en sont pas les uniques responsables, le collectif SOS Loue et rivières comtoises s'alarme qu'« *en amont de Pontarlier sur le Drugeon, des analyses ont montré la présence de 504 molécules chimiques différentes, dont environ 330 d'origine agricole* ». Pourtant, la nature des sols karstiques de Franche-Comté, qui favorise le transfert rapide des polluants de la surface aux réseaux souterrains puis dans les rivières, devrait inciter à réduire drastiquement les rejets.

L'Onema reconnaît que l'azote en surplus dans les rivières est essentiellement d'origine agricole. Il est indiqué dans le rapport que « *l'augmentation de la production de lait, qui génère plus de déchets azotés, couplée à l'épandage sur prairies de ces déchets, notamment sous la forme de lisiers, joue probablement un rôle dans l'augmentation constatée de cet élément dans la Loue* ».

## LE NOUVEAU PROBLÈME DU LISIER

De plus en plus de fermes abandonnent le fumier au profit du lisier, beaucoup plus nocif pour l'environnement, car plus lessivable. Suite aux grosses pollutions, les choses ont un peu changé. La chambre d'agriculture a procédé à une cartographie des sites les plus sensibles, les plans d'épandages du lisier sont plus stricts et, en général, plus respectés.

Régulièrement, des pollutions volontaires sont tout de même constatées, comme un déversement de 25.000 litres de purin près de la source du Dessoubre, ou encore un agriculteur suisse qui répandait son lisier dans le Doubs. « *Le problème de fond ce n'est pas l'agriculteur qui se débarrasse du lisier, mais les excédents structurels* », explique Marc Goux. Un problème récent. « *Avec les réglementations de mises aux normes des bâtiments agricoles, des éleveurs ont profité des aides pour investir dans des fosses à lisier. Ils gagnent une heure par jour, mais sont maintenant confrontés aux contraintes d'épandage de lisier, ils en ont beaucoup trop* ».

L'autre grave problème induit par les nouvelles méthodes agricoles se manifeste par l'état des prairies. Les études du Conservatoire botanique de Franche-Comté montrent une nette baisse de diversité floristique sur les premiers plateaux à plus basse altitude, particulièrement en sol peu profond. L'un des auteurs, Julien Guyonneau, ajoute qu'il « *constate globalement beaucoup de systèmes eutrophes, c'est-à-dire trop riches en nutriments* ».

Seules 13 % des prairies fauchées de montagne et 5 % des prairies fauchées de plaine sont en bon état en Franche-Comté. Ces résultats ont été obtenus sur des zones Natura 2000, censées atteindre un haut niveau de qualité environnementale. « *Ça veut dire que le reste est pire* », se désole le botaniste. « *Ce n'est pas parce que c'est une culture herbagère que c'est extensif. L'intensification se produit par plus d'apports en azote et par une augmentation du nombre de coupes* ».

La stratégie de « l'herbe courte » se caractérise par une fauche prématurée. Une herbe plus verte concentre plus d'azote et stimule sa croissance. « *On n'attend pas que le cycle des plantes soit terminé. Il y en a tout un tas qui ne supporte pas ces fauches précoces et elles disparaissent. L'autre cause est l'apport en fertilisation qui favorise le développement de certaines plantes au détriment d'autres. Dans un système de belle prairie, on observe entre 40 et 60 espèces par relevé de 50 m<sup>2</sup>. Quand la pression augmente, on diminue entre 20 et 30. Non seulement il y en a moins, mais en plus ce ne sont pas les mêmes* ».

L'évolution de la diversité florale a forcément un impact sur le goût et la typicité du fromage. Cela n'empêche pas une partie des éleveurs de pencher vers les logiques productivistes, qui aboutiraient selon la Confédération paysanne à « *un produit bas de gamme et abondant* ». Ce scénario pourrait être envisageable avec la suppression des quotas laitiers en 2015. « *Certains rêvent de développer les exportations. Il y a des demandes qui viennent des États-Unis, de la Chine et du Qatar. Une augmentation des volumes dans les conditions actuelles de pro-*

**« CE N'EST PAS PARCE QUE C'EST  
UNE CULTURE HERBAGÈRE QUE C'EST  
EXTENSIF »**

duction constitue une menace pour l'avenir du Comté », se désole Marc Goux.

Le CICG est sur une autre position. Pour Claude Vermot-Desroches, « il ne faut pas augmenter la productivité, mais améliorer les pratiques agricoles pour limiter les impacts ». Cela ne signifie pas pour autant une stagnation de la production de Comté. « Si on peut développer de nouveaux marchés, la filière Comté augmentera ses volumes avec une production laitière stable. Sur 10 ans, cela pourrait représenter 1.000 tonnes par an ». Dans ce cas, de nouveaux éleveurs seront intégrés à la filière.

D'autres militent pour une baisse de la production, seule manière de réduire véritablement l'impact écologique. Pour maintenir le revenu des paysans, le prix d'achat du lait devrait alors augmenter. Les estimations pour parvenir à un Comté presque neutre sur le plan environnemental font état d'une hausse de un à deux euros par kilo de fromage. Certains plaident pour que ce surcoût incombe à la PAC, qui devrait alors diriger ses aides vers un axe environnemental plutôt que productiviste.

Zor

## Pression sur la Montbéliarde

Pour augmenter la production laitière, les sélectionneurs ont croisé les vaches à Comté, les Montbéliardes, avec des Holstein. « Il faut savoir que la Montbéliarde a pris 150 kg de poids corporel en 40 ans, et que sa rusticité montagnarde d'antan n'est bien souvent plus qu'un argument-terroir pour commercialiser le Comté », affirme Gérard Vionnet, paysan-naturaliste. « On a fabriqué des animaux qui, à cause de leur trop haute production et de leurs trop hauts besoins, ne peuvent pas passer un été sur un alpage du Haut-Doubs sous peine de carences de sous-nutrition ! C'est un comble, car c'est là qu'on fait les plus belles affiches de publicité pour le Comté : le chalet, la gentiane et les sapins, avec la vache dans le pré-bois ».

Pour peser face à la VLHP (vache laitière à haute production), Denis Michaud, éleveur, enseignant en BTS agricole et chercheur à l'Inra, a inventé la VLHQT (vache laitière à haute qualité territoriale). Une vache qui serait en phase avec son environnement, ne souffrirait pas de maladies liées à sa surexploitation et qui ne serait pas sélectionnée uniquement sur des critères de productivité laitière, indépendamment du fait de savoir si elle se nourrit normalement ou énormément.



CICG

# RETOUR SUR LUTOPIK #2

Quelques nouvelles des sujets que nous évoquions le trimestre dernier.



## Projet de carrière dans le Beaujolais

Les opposants au projet de carrière sur une colline du Beaujolais ont obtenu une première victoire. Fin 2013, le Conseil général du Rhône est revenu sur le compromis de vente des 83 ha de forêt qu'il avait signé quelques mois plus tôt avec la société Vicat. Parmi les motifs invoqués : ce projet est « *de nature à impacter le domaine de Longeval, son château et la forêt* », il « *n'apporte pas d'éléments suffisants sur le plan du développement économique et de l'emploi* », et il est « *considéré comme impactant pour le trafic routier du secteur* ». Des arguments mis en avant dès le début par l'association des riverains opposants. Cette fois, le département a procédé à « *un examen approfondi* » du dossier, souligne-t-il. Ce retour en arrière ne signifie pourtant pas l'abandon du projet. Dans une lettre adressée au Conseil général, le directeur régional de Vicat indique qu'« *ainsi que vous le proposez, nous reprendrons contact avec le Conseil général afin de bâtir ensemble une nouvelle proposition de compromis, intégrant vos démarches ainsi que notre Charte d'engagements* ».

## Boire ou écrire, fallait choisir

Le Beaujolais village n'est pas compatible avec l'orthographe. C'est ce que nous avons constaté après relecture du portfolio consacré aux vendanges, malheureusement une fois imprimé... Le jus de raisin, et non de raisain, une fois vinifié, nous a fait prendre des ceps pour des cèpes et oublié toutes les règles d'accord des participes passés...

## Semences paysannes

Le Parlement européen a rejeté début mars la proposition de la Commission sur une « simplification » du commerce des semences. Seuls 15 députés ont voté pour le texte, 650 contre. Le texte était dénoncé à la fois par certains gros semenciers et par des associations de défense des semences.

La majorité des députés qui ont voté contre l'ont fait parce qu'ils craignaient que la Commission n'impose un cadre trop rigide et s'arroge trop de compétences au détriment des États. Certains défenseurs des semences parlaient de ce texte comme d'un cadeau fait aux brevets et autres titres de propriété de l'industrie agro-alimentaire.

Fin janvier, des paysans envahissaient le siège du Gnis et obtenaient l'exclusion des semences de ferme (des variétés sélectionnées par l'industrie semencière mais multipliées par les paysans) de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la contrefaçon. Cette exclusion ne concerne que 21 variétés protégées par un certificat d'obtention végétale (COV). Les semences de ferme de toute autre espèce restent potentiellement des contrefaçons. La reproduction de ces 21 variétés était auparavant soumise au versement d'une contribution volontaire.

Par contre, rien n'a encore été fait pour les semences paysannes, elles, libres de droits et toujours interdites d'échanges.



Du caca dans le cerveau, mais un cucu tout propre / Trois francs six sous / Les Torcheurs / Uranus

## L'ÉCOLE DES CHAMPIONS

Une innovation dans le domaine de l'éducation accompagnera la prochaine rentrée scolaire. L'école aura désormais pour unique mission de « former les salariés de demain », indique le conseiller du nouveau ministère de l'Instruction et du Travail. « Pour cela, toutes les forces vives de la Nation seront formées presque dès la sortie du berceau ».

Dès l'école primaire, l'école se conjuguera avec l'entreprise. « Les enfants seraient ainsi intégrés au processus productif en réalisant des tâches à leur portée. Les fondamentaux sont acquis par la pratique, avec la lecture de bons de commande ou même l'analyse des process de fabrication pour les plus ingénieux. Pour le calcul, les occasions ne manquent pas,

par exemple à l'occasion des inventaires ».

À l'heure de la mondialisation, les partenariats à l'étranger ne seront pas oubliés. L'un des plus emblématiques est celui avec l'école des mines du Niger. « Là-bas, les collégiens apprendront la géologie en extrayant les minerais d'uranium et les plus aguerris se formeront aux rudiments des métiers de la protection avec les services de sécurité d'Areva ».

Concernant les lycéens, « finies les fanfreluches artistiques et autres rêveries philosophiques, place à l'entreprise. Le baccalauréat sera désormais acquis en fonction du nombre d'heures travaillées durant l'année scolaire par l'aspirant bachelier ».

## ZONE À DÉTRUIRE

Dans les bocages de Notre-Vierge-Des-Glands, un groupe de contestataires, jugés « radicaux, mais pas autant que l'ultra gauche » par le ministère de l'intérieur, de l'extérieur et de ce qui ne le regarde pas, a décidé d'occuper un bocage près de la côte océanique du pays.

La nuit est noire, le groupe a revêtu des habits sombres pour la discrétion et dispose de matériaux, outils et engins de construction comme armes. Le moyen semble radical, mais « certains font de petites actions comme jeter du goudron dans les forêts et les champs, nous, on les appelle les tapettes », nous confie Léontin, chef du groupe Action Béton, avant les travaux. Le groupe s'actionne, le fracas des engins et outils de construction retentit dans la nuit. En moins de 33 heures, ce groupe de huit hommes blancs avec une moyenne de 1,7 testicule par individu a transformé un hectare de forêt en un parking goudronné.

« La nature ne nous apporte rien, les parkings, si. Dans un parking, je peux garer FACILEMENT ma voiture. Dans la nature, c'est plus difficile. Mais là, nous ne faisons que nous entraîner, nos buts à long terme sont de construire des autoroutes, aéroports et bases militaires. Tant d'espace inutilisé, c'est pour cette raison que l'économie ne fonctionne pas et que les immigrés terroristes viennent se cacher dans nos bois », nous dit Léontin avant que le groupe ne se disperse.

## HANNOUBAL SORTI DES GLACES

Des informations venues des Observateurs polaires nous font part du dégel d'un mystérieux chef de guerre préhistorique. Il serait apparemment sorti vivant de la glace avec environ 1.000 personnes de son époque, et plus inquiétant, une armée montée sur mammouths. Les premiers témoins parlent d'une « invasion » et indiquent que « Hannouabal » et son peuple sont bien déterminés à retrouver leur empire. Ils auraient vécu sur Terre il

ya une centaine de milliers d'années, mais auraient été décimés par une subite glaciation. Le réchauffement climatique et la fonte des glaces les ont libérés, ils sont maintenant à la recherche éperdue de nourriture, pillant les villages et les villes qui se trouvent sur leur passage. La très mauvaise nouvelle est qu'ils seraient porteurs d'un virus dévastateur semblable à la peste. Ceux qui ont déjà croisé leur route sont morts ou malades.

## « UNE ÉTOILE DANS LA NUIT »

Interview après une injection de sérum de vérité sur la personne de Michel Miraisin, maire de la petite bourgade de Chy-Lès-Urme, au milieu de rien.

**Pourquoi vous représentez-vous à ces élections municipales ?**

M.M : Pour le bien des citoyens, il leur faut un guide, une étoile dans la nuit et les chiffres prouvent que je suis cette personne.

**Quels chiffres ?**

M.M : Ne m'embrouillez pas avec les chiffres, on peut leur faire dire ce que l'on veut. Parlons plutôt des actes.

**Quels sont ces actes dont vous semblez si fier ?**

M.M : La mise en place de ce que j'ai appelé la démocratie indirecte. C'est-à-dire inciter les citoyens à venir voter en masse pour moi et qu'ils puissent retourner au plus vite à leurs activités.

**Comment voyez-vous l'avenir ?**

M.M : J'offre déjà des chantiers, des parkings, des espaces publicitaires à des entreprises parce qu'on m'a appris à faire de la politique comme ça. Voilà le passé, voilà l'avenir, voilà la vie.

**Quelle est votre botte secrète pour cette élection ?**

M.M : Pour ces élections, j'ai décidé, peu avant le scrutin, de mettre en place un système coloscopique de surveillance sur les délinquants et les personnes habitant dans les quartiers à problèmes en accord avec le ministère de l'Intérieur. (Rires)

**Pourquoi riez-vous ?**

M.M : Parce que les caméras, on les met à l'intérieur des gens. (Rires)

**Notre commando d'interview armé.**

## RACISME ANTI-BANC





# L'HORLOGE ET LA GRAINE

Par Antoine Delahaye

*« Comprendre le mécanisme d'un système, comprendre d'où viennent les forces, absorber la lumière, être autorégénérant, faire de la photosynthèse, s'insérer dans les engrenages, se laisser pousser de manière sauvage, contourner les crans et faire pousser des tiges et des feuilles là où ça rouille et ça suinte... »*

Ça lui a pris d'un bond, comme ça. Il n'a pas pris le temps de respirer, de contourner le problème ou de le régler. Il a uniquement senti une vague étrange. Une détonation dans le caveau humide de son cerveau.

Il avait travaillé toute la journée, bloqué devant un écran d'ordinateur. Il ne vivait pas. Il ne bronçait pas. Il posait ses yeux sur des pixels pauvres. Et il faisait ce pour quoi on le payait. Il était retoucheur numérique.

Aidé d'un logiciel de montage, il tordait le cou à la réalité et donnait le visage qu'il avait envie aux mots et aux images.

Dans les publicités qu'il modifiait, les femmes étaient déridées, recolorées, converties, redimensionnées, aseptisées, adoucies, remodelées, transformées. Elles devaient coïncider avec l'image que la marque voulait leur donner. Les produits alimentaires étaient enrobés, désincarnés, extraits et replacés dans un autre contexte. Il pouvait donner l'impression qu'un yaourt était fait de manière traditionnelle alors qu'il était chié par des machines à un rythme incessant et qu'il était bourré de mensonges. Il donnait l'impression que le jambon était sain et beau alors que les porcs étaient castrés à la naissance sans anesthésie. Il enfournait des mensonges à la pelle au cœur des rétines. Il mettait des heures à donner un air pur et vierge à une femme anorexique et dépressive. Il trahissait tout. Il était l'artisan du mensonge de chaque image que vous voyez dans la rue, dans les journaux, dans les magasins, dans votre télévision. Il arnaquait la planète sur la couleur des prés et des vaches. Il était l'acteur d'une mascarade où tout le monde acclamait les truands, les faux-monnayeurs, les vendeurs de camelote et les prisonniers d'eux-mêmes.

La tâche qui lui incombait se terminait à 18h. Après cette heure, il redevenait l'être de tous les jours, le passager anonyme du train-train. Il sortit, fuma une cigarette, dit « au revoir » à une collègue et prit le chemin du parking souterrain, les clés de sa voiture en mains.

La circulation à la sortie du parking semblait bloquée depuis quelques minutes. Il regarda à gauche, à droite, et at-

tendit. Il n'habitait pas loin, mais il prenait sa voiture par habitude.

Une heure passa. Les nerfs en prenant un coup, il fit marche arrière, stationna sa voiture et décida de rentrer chez lui à pied. Dans la file de voitures, les gens pianotaient le volant de leur voiture avec leurs doigts, fumaient, grommelaient, jouaient sur leur portable intelligent.

Après la file interminable de voitures, il comprit la cause du bouchon : une manifestation passait par là. Des hommes et des femmes marchaient, munis de pancartes. Ils scandaient des alertes contre le gouvernement actuel. Plusieurs portaient des stickers de syndicats ou de partis politiques, et la plupart discutaient entre eux, avançant paisiblement.

Trois manifestants finissaient la marche.

Une voiture qui attendait dans la file, fit quelques mètres et commença à les suivre. C'était une berline blanche. D'un coup d'accélérateur, elle percuta un manifestant et lui esquinta la cheville. L'homme se retourna aussitôt. Ces amischangèrent de regard. Interloqué, puis soudain énervé.

L'homme dans la voiture fit des grands gestes et appuya sur l'accélérateur pour faire rugir son moteur. Des manifestants se regroupèrent tout autour de la voiture. Le manifestant qui s'était fait rouler dessus s'approcha de la fenêtre, prêt à en venir aux mains. Le conducteur fit mine de sortir pour se battre, mais il rentra aussitôt. Un manifestant appela alors un CRS. Le policier fit reculer deux manifestants et ordonna au conducteur de se diriger sur le bord de la route.

Le publicitaire vit cette scène, puis continua son chemin, l'estomac noué.

Longeant de grands panneaux de chantier où était placardé le manifeste de la mairie pour la rénovation d'un ancien bâtiment, il vit le bras énorme d'une pelleteuse passer au-dessus de lui. Il baissa la tête et rentra dans la gare pour contourner les travaux. Ses jambes étaient lourdes. Ses yeux gris. Il entendit la pelleteuse percuter le macadam et la secousse se propagea dans le sol jusque dans son dos. Les gens marchent toujours vite dans les gares. Ils ne

voient rien. Comme ce clochard avec une longue barbe qui lit un gros livre, assis sur un banc.

L'homme prit le bus pour rentrer chez lui. Il s'assit contre la fenêtre et s'hypnotisa le regard en buvant le paysage des yeux.

Il ouvrit la porte de son appartement.

Tout était à sa place.

Il prit une douche. Se parfuma. Mangea un cordon-bleu sans saveur. Et rejoignit quelques amis dans un appartement en vieille ville. Il fit comme si de rien était. Un verre de vin. Une cigarette. Des discussions plates. Cachant son désarroi dans sa poche tel un cadavre malpropre.

La nuit, dehors, pulsait. Des colorations nocturnes. Des jets de lumière.

Des pensées, une à une, poussèrent dans sa tête. L'homme vit l'absence et le vide sous ses pieds. Il n'entendait plus rien, voyait les lèvres de ses amis bouger sans qu'il ne les entende. Quelque chose se passait en lui. Quelque chose grondait et l'appelait.

Il disparut aux toilettes, prétextant une envie pressante et il y resta plus de 5 minutes. Toute sa journée lui remonta à la gorge, comme des immondices remontant de toilettes bouchées. Il vomit dans la cuvette. Reprit sa respiration. S'essuya la bouche. Prit la poignée de la porte des toilettes et réfléchit deux secondes.

La première pour se voir tel qu'il était.

La seconde pour laisser éclore quelque chose dans sa tête.

Il tourna la poignée et prit la tangente.

Il descendit les escaliers, courut dans la rue à perdre haleine, courut encore et encore et encore, sans s'arrêter, devant les vitrines, les poteaux, les arrêts de bus, les devantures, le macadam, les lignes électriques, les fourches, les mourants, les assistés, les réfugiés, les meurtres, les flammes, les histoires entendues et oubliées, les menaces, les pressions, le béton.

Il courait en savourant chaque foulée, en savourant chaque mètre parcouru, délestant à chaque expiration quelque chose de lui-même, et essayant de reprendre goût avec la vie, de fusionner avec ce qui l'entourait, d'arracher petit à petit cette mue sèche qui lui collait à la peau, explosant les murs qui l'entouraient, essayant d'imaginer un monde où il serait à sa place, où il serait une sincérité sur pieds, un espoir en fleur.

Il quitta la route et descendit un chemin de terre pour

rejoindre le fleuve.

Il se retrouva dans le noir total.

Dans la moiteur fraîche.

Dans le silence. Feutré et animal.

Il fit plusieurs pas, ramassa un journal abandonné, et marcha le long de la berge, fixant le noir, les yeux écarquillés, les orbites explosées, les larmes qui lui pourrissaient les paupières, les bras sans vie, le cerveau vide.

Il prit quelques branches et continua sur le petit sentier. Il descendit un petit talus, s'approcha de l'eau, entre les tiges acérées des herbes hautes et la peau noire du fleuve.

Il attendit. Regarda la nuit. Se regarda. Et hurla. Soudain. Crachant. Pleurant. Dégoulinant. S'effondrant. Une ondulation à travers l'espace. Une décharge de tellure. Un hurlement.

Il attendit encore.

Dans le noir épais. Sous la voûte piquée d'étoiles sèches.

Les pensées annihilées.

Puis il se redressa.

Il prit une première pierre, qu'il posa sur un petit terre-plot, il en prit une seconde, qu'il plaça à côté, et au fur et à mesure de ses allers-retours, il construisit un cercle, rond, imparfait, anguleux, païen. Après avoir écarté quelques détritits, il plaça un conglomerat de papier froissé au coeur du cercle, puis brisa des brindilles et confectionna un cône au-dessus de la boule de papier.

Il alluma son briquet, approcha la flamme, et sentit une fumée acre s'échapper. Le noir carbonisé rongea le blanc, puis de petits crépitements se firent entendre, suivit du ronflement de l'air qui s'engouffre dans le feu. Des flammèches se levèrent et firent craquer aussitôt le bois sec, réveillant l'être inanimé, accroupi au bord du cercle, pris de frissons euphoriques.

Il resta plusieurs heures là. Absorbé par la bouche enflammée, les nappes ondulantes, et les braises qui dansaient dans la nuit.

Il mit sa main au-dessus des flammes et savoura la morsure du feu.

Il écouta la rumeur du fleuve, tout autour. L'odeur sèche, acide et carbonisée. Sniffant l'odeur sèche et carbonisée.

Un cœur orange trouait l'obscurité.

Il était vivant. Enfin.

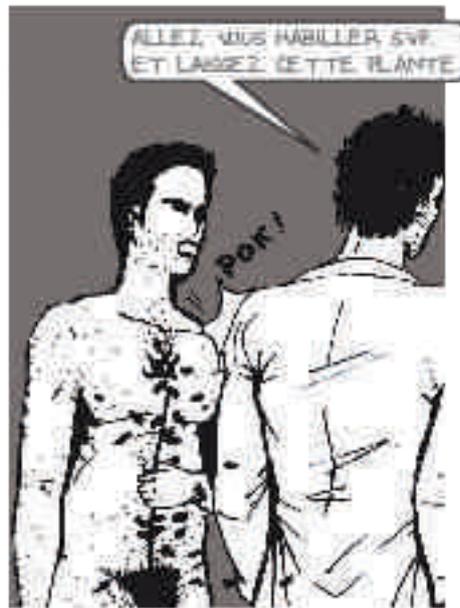
FIN

*« Avec cette nouvelle, sortez de chez vous. Froissez une feuille et faites un feu. Peut-être que les mots sont de bons combustibles... »*

# LA SÉANCE

DANS L'ÉPISODE PRÉCÉDENT TZOLINÉE SE RETROUVE DANS CE QUI SEMBLE ÊTRE UN HÔPITAL, MAIS ELLE N'A AUCUNE IDÉE DE CE QUI L'A AMENÉE ICI. LE DOCTEUR STEVENSON ENTRANT DANS SA CHAMBRE, LA RÉVÈLLE EN SURSAUT.









BONJOUR À TOUS !



UN PEU DE GLENCE SVR



BONJOUR À TOUS !

BONJOUR DOCTEUR STÉVÉNDI !



NOUS ACCUEILLONS AU SEIN DE NOTRE GRANDE DE PAROLE TZOLINEE VAPETZIAN. ELLE A ÉTÉ INTERPELLÉE ALORS OUELLE COURAIT ET ORAIT AU BEAU MILIEU DE LA RUE.



INCROYABLE !

ON A DU MAL À Y CROIRE EN EFFET !

TIEN !!

**PUTE**

TU TE RENNES DIMPTE ?

SAPERLOPETTE !



SVR CALMEZ-VOUS ! NOUS NE SOMMES PAS ICI POUR JUGER. NOUS ALLONS FAIRE UN TOUR DE TABLE AFIN QUE CHACUN SE PRÉSENTE. TIIII VOUS VOULEZ BIEN COMMENCER, SVR ?

??!

PEURDUI ALRAS-É FAIT CELA ?



MÉLOUUUUHHH!

UF  
UF  
UF  
...

NERO TITINA LAURETTE C'EST À VOUS

LAURETTE 4 ANS HOS-  
PITALISÉE DEPUIS 17 ANS  
3ÈME TENTATIVE DE  
SUICIDE JE N'AI PLUS GOÛT  
À RIEN JEUX MOURRI!

PUTE  
PUTE  
PUTE

LLIANNE PUTE SALOPE  
33 ANS PUTE PUTE JE SUIS  
ATTEINTE DU SYNDROME  
DE LA PUTE PUTE TOU-  
RETTE ANSI J'AI GARDÉ  
ENCLÉ MON TRAVAIL  
ET JE SUIS HOSPITALISÉE  
DANS CET PUTE CHIENNE  
DANS CET ÉTABLISSEMENT  
DEPUIS 2 ANS MAINTENANT

TITINA SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE DE  
VOUS CONTENIR ET DE VOUS EXPRIMER  
CALMEMENT VOUS ALLEZ RETOURNER  
EN CELLULE DIGNEMENT

QUIN  
QUIN  
QUIN  
...

SI ON NE PEUT PAS PLAISANTER!  
TITINA 33 ANS  
HOSPITALISÉE DEPUIS 9 ANS  
POUR AVOIR EU UNE RELA-  
TION D'AMOUR ENFIN 200-  
PHILE COMME VOUS APPE-  
LEZ ÇA AVEC MA MÈRE  
COMPAGNON FALOU...

LAURETTE SOPHEZ AU PROGRÈS  
QUE VOUS AVEZ DÉJÀ ACCOMPLI  
DE LÀ FAIT MAINTENANT 3 MAIS QUE  
VOUS N'AVEZ PAS FAIT DE NOUVELLE  
TENTATIVE LLIANNE C'EST À VOUS

LARA CROFT 19 ANS MA MÈRE  
PENSE QUE JE SUIS ACCRO À LA  
CHIRURGIE ESTHÉTIQUE MAIS  
FRANCHISEMENT MOI JE VEUX  
JUSTE ÊTRE BELLE COMME  
UN POUX OUIII

NERO LLIANNE  
CELUX VOUS VOULEZ  
BIEN CONTINUER SVT?

AROUS MACDYNER J'ÉTAI AGENT SPÉCIAL  
MAIS J'AI ÉTÉ UTILISÉ PAR UN GROUPE  
ARMÉ POUR MES COMPÉTENCES EN INGÉ-  
NIÈRE ÇA FAIT 3 ANS QUE JE CROUS ID !



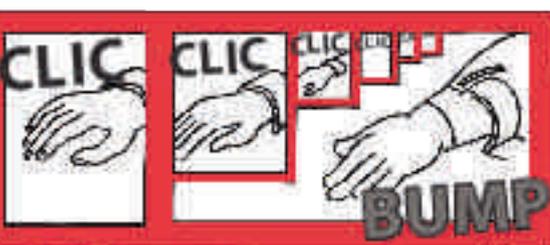
QUELQ' 55 ANS IL  
PARAIT QUE JE MANGE  
TROP MAIS J'ADORE  
MANGER CERTAINS  
DISENT MÊME QUE JE  
SUIS GROS MAIS J'AI  
PAS GROS TOUT JUSTE  
ENVELOPÉ!



TITINA  
C'EST À VOUS



DOCTEUR  
STEVENSON  
VOUS POUVEZ  
VENIR UN  
INSTANT SVT



TIP

OUI JE SUIS PAS ATTACHÉ!



BIEN DÉTACHE-NOUS ALLEZ  
DÉBÊCHE-TOU COMMENCE  
PAR ME LIBÉRER QUE JE  
VOUS OUVRE LA PORTE



PARFAIT, JE CRIS QUE LE DOCTEUR A LASSÉ SON STYLET. ÉLECTRONIQUE LAURETTE DONNEZ-MOI VOTRE PNEU À CHEVEUX ET VOUS LILIANNE VOS LUNETTES



IL FAUT VOUS METTRE EN ROUTE SANS PERDRE DE TEMPS. LE DOCTEUR NE VA PAS TARDER À REVENIR



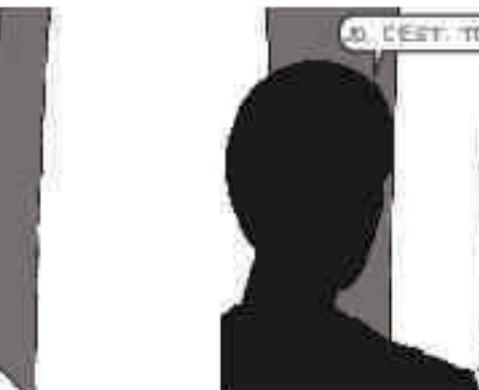
QUELQU'UN S'AGITE SEUVANT AVEC NOUS SE. Y'A LE MOPHORE ANORDE QUI APPROCHE TU L'ENVOIES SUR DROITE LES AUTRES RESTEZ DERRIÈRE NOUS



PUTE, COMME CHIENNE, PUTE

PUTE

IL FAUT QUE L'ON RESTE DISCRET. LILIANNE S'VO



O, C'EST TOI

VIENS JOLI PETIT CHAT! VIENS PAR LÀ!



ALLEZ LES AMIS ON NE SE DÉCONCENTRE PAS ON CONTINUE ON A ENCORE TROIS PORTES À FRANCHIR AVANT DE RETROUVER NOTRE LIBERTÉ



JE M'ANGERAI BIEN UN PETIT QUELQUE CHOSE MAI PAS VOUS



BZZZIITT!

?!

?!

?!

?!

?!